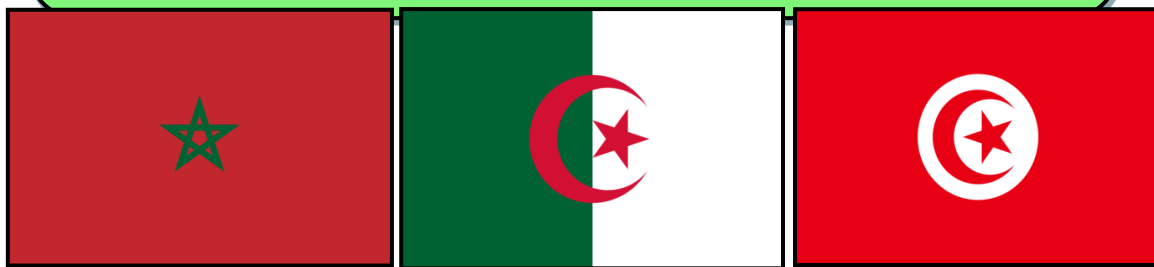


Le Maghrebophila

Maroc – Algérie - Tunisie



Bulletin philatélique trimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
mars – juin – septembre - décembre

NUMERO # 53 – MARS 2026



CONTACTS : Khalid BENZIANE – khalid.benziane@orange.fr

COMITE DE REDACTION

- BENZIANE Khalid (FR)
- GUYAUX Jean-Claude (BE)
- LEMRAHI Abdelkader (MA)
- LINDEKENS Philippe (BE)
- LINDEKENS Thomas (BE)
- SANCHEZ Thierry (FR)
- EL ATTAOUI Mohamed (MA)

Sommaire

- | | | |
|--|---------------|---------|
| • The Registration Labels of Tunisia | T. Harrison | page 6 |
| • Maroc – Carnet de Lettres de Crédit | JC Guyaux | page 20 |
| • Maroc – E.M.A. Francotyp-Postalia | JC Guyaux | page 23 |
| • Photographie à Mogador - R.L.N. JOHNSTON | M. Maillet | page 31 |
| • Les temps forts du GPM | M. El Attaoui | page 37 |

Pièce de couverture

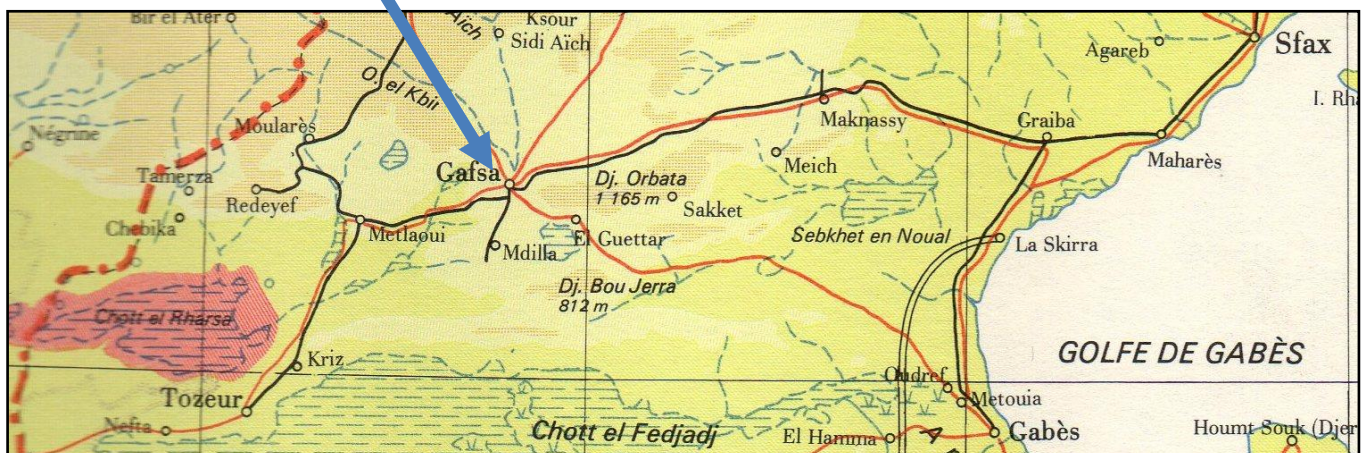
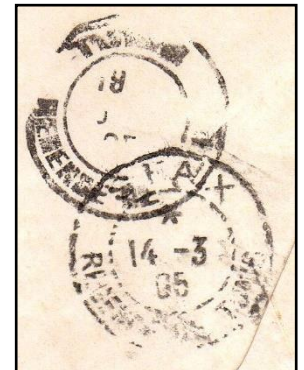
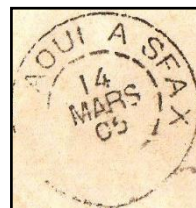
Collection Ph Lindekens

Bureau de gare – Agence postale – **GAFSA-GARE** en bleu type A1R

Lettre expédiée de Gafsa-Gare à destination de Tunis
via l'ambulant ferroviaire Metlaoui à Sfax le 14 mars et Sfax le même jour.

Tarif : lettre vers la France = 10c.

Affranchissement : 10c rouge – chiffre gras (fev 1901)



Découvrez **gratuitement**
votre nouveau
Delcampe Magazine
collections classiques !



NOUVEAU • NEW • NEU

Disponible en ligne et téléchargeable sur <https://blog.delcampe.net/fr/magazine/>

L Philatelic Auctions

3 internet auctions per year
with always special collections



LINDEKENS
Philatelic Auctions

We improve your collections

www.lindekensauctions.com

We remain collectors first and foremost, and it is this desire that I believe enables me to meet your expectations as effectively as possible. That's why we do more than just sell your collections, we also help you to improve them by offering you a wide range of services.

Philatelic consulting

Book publishing

Advice on writing
articles for international
journals



LINDEKENS

Philatelic Auctions

Certificates of
Authenticity

Description of
collections

Advice on purchases

And more

Please do not hesitate to contact us to make an appointment for a consultation

Tel : +32 470 84 23 66

E-mail : info@lindekensauctions.com

www.lindekensauctions.com

LINDEKENS Philatelic Auctions

auction 2026-2

The "Tanger" collection

German Morocco – Postal History



Brussels - 16 May, 2026



The Registration Labels of the Republic of Tunisia

Les étiquettes de recommandation de la République de Tunisie

Par Tim Harrison

The Republic of Tunisia has a good variety of registration labels. There are two groups: labels from the colonial era but used after 1956, and labels used exclusively in the Republic. This article identifies ten types which have been used for ordinary postal use, plus two which are for official use, and shows examples of their postal use. All labels were printed on ungummed paper until 2003, when self-adhesive barcoded labels were introduced.

La République de Tunisie possède une grande variété d'étiquettes de recommandation. On distingue deux groupes : les étiquettes datant de l'époque coloniale mais utilisées après 1956, et celles utilisées exclusivement en République. Cet article recense dix types d'étiquettes utilisés pour le courrier ordinaire, ainsi que deux types réservés à un usage officiel, et présente des exemples de leur utilisation. Jusqu'en 2003, date d'introduction des étiquettes autocollantes à code-barres, toutes les étiquettes étaient imprimées sur du papier non gommé.

This article is still “work in progress.” New types of label may be discovered and the dates of earliest and latest recorded use may change, particularly amongst the official labels where the very few examples have been seen. Cet article est encore en cours d'élaboration. De nouveaux types d'étiquettes pourraient être découverts et les dates de leur première et dernière utilisation enregistrée pourraient changer, notamment parmi les étiquettes officielles dont on ne connaît que très peu d'exemples.

Group 1: Registration labels from colonial era.

Groupe 1 : Étiquettes de recommandation de l'époque coloniale.

Three types can be identified within this group. In all three types, the frame has the same dimensions, approximately 39 x 19 mm, and the first two types have the same font of 'R.'

On peut identifier trois types au sein de ce groupe. Dans les trois types, le cadre a les mêmes dimensions, environ 39 x 19 mm, et les deux premiers types utilisent la même police pour la lettre « R ».

Type 1.

Type 1.

Black on buff or light buff-coloured paper, imperforate, the name of the office printed at the top. Last recorded use is in 1960.

Papier noir sur chamois ou chamois clair, non perforé, nom du bureau imprimé en haut. Dernière utilisation enregistrée en 1960.



*Buff-coloured paper
Papier couleur chamois*



*Light buff-coloured paper
Papier couleur chamois clair*

Le Maghrebophila



Type 1 label, Tunis-Roustan 5 July 1958 to Saint Etienne.

Étiquette type 1 de Tunis-Roustan le 5 juillet 1958 à destination de Saint Etienne.

Type 2.

Type 2.

Red on cream-coloured or more rarely, white paper. Perforated 12.5, the 'R' separated from the label by vertical perforations, or imperforate. The office name is hand-stamped in black in French only until 1957, when bilingual hand-stamps were introduced. Latest recorded use is in 1960.

Papier rouge sur fond crème ou, plus rarement, blanc. Dentelé 12,5, le « R » étant séparé de l'étiquette par des perforations verticales, ou non dentelé. Le nom du bureau était apposé à la main en noir, en français uniquement, jusqu'en 1957, date à laquelle les cachets bilingues ont été introduits. Dernière utilisation enregistrée en 1960.



Type 2 labels on cream-coloured paper perf. 12 (left) and imperforate (right)

Étiquettes de type 2 sur papier couleur crème, dentelées 12 (à gauche) et non dentelées (à droite)



Type 2 label on white paper

Étiquette de type 2 sur papier blanc

Le Maghrebophila



Type 2 label, Menzel Bourguiba 29 March 1957 to Paris.

Étiquette de type 2 de Menzel Bourguiba le 29 mars 1957 à destination de Paris

Type 3.

Type 3.

Red on cream-coloured paper. This type includes labels with several different fonts for the 'R' but where the registration numbers have the same font. They are rouletted 9.5, pin-perforated 9.5 or imperforate with roulettes printed in colour. The office name is name hand-stamped in black. The latest recorded use is in 1962.

Étiquettes rouges sur papier crème. Ce type d'étiquette présente plusieurs polices de caractères pour le « R », tandis que les numéros de recommandation utilisent la même police. Elles sont dentelées à la roulette 9,5, à l'aiguille 9,5 ou non dentelées avec des roulettes imprimées en couleur. Le nom du bureau est apposé à la main en noir. La dernière utilisation recensée remonte à 1962.



Type 3 labels rouletted 9.5

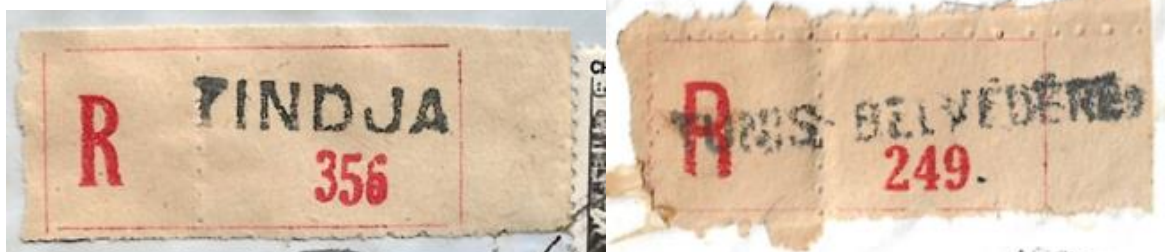
Étiquettes de type 3 à roulette 9,5



Imperforate Type 3 label with roulettes printed in colour at left

Étiquette non dentelée de type 3 avec roulettes imprimées en couleur à gauche

Le Maghrebophila



Type 3 labels pin-perforated 9.5, displaying different fonts.
Étiquettes de type 3 perforées aiguille 9,5, affichant différentes polices.



Type 3 label, Souk el Ahad 8 February 1958 to Tunis.
Étiquette de type 3 de Souk el Ahad le 8 février 1958 à destination de Tunis.

Group 2: Registration labels from the Republic of Tunisia.

Groupe 2 : Étiquettes de recommandation de la République de Tunisie

Type 4.

Type 4.

Red or carmine on cream-coloured or white paper. Frame dimensions 37 x 14 mm, two fonts for 'R,' -م at right, (مسجل / registered), imperforate with roulettes printed in colour, with the office name hand-stamped in black. The earliest recorded use is in 1964, the latest recorded use is in 1992.

Rouge ou carmin sur papier crème ou blanc. Dimensions du cadre : 37 × 14 mm, deux polices pour le « R », -م à droite, (مسجل / recommandé), non dentelé avec roulettes imprimées en couleur, nom du bureau estampillé à la main en noir. Première utilisation connue en 1964 ; dernière utilisation connue en 1992.

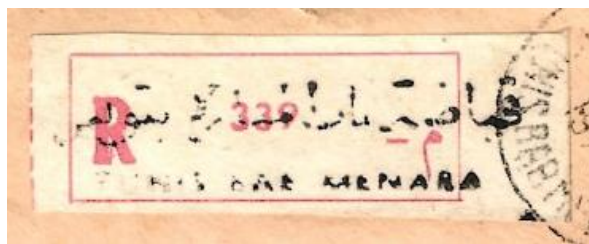


Cream-coloured paper
Papier couleur crème



White paper
Papier blanc

Le Maghrebophila



*Second font type
Second type de police*



*Type 4 label, Carthage 11 January 1982 to Lyon.
Etiquette de type 4 de Carthage le 11 janvier 1982 vers Lyon.*

Type 5.

Type 5.

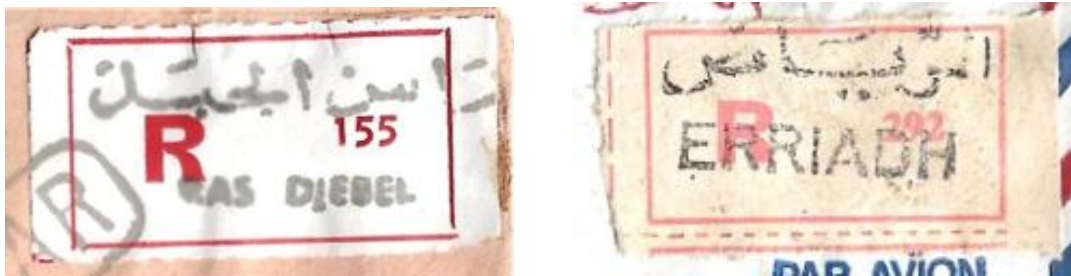
Red or carmine on cream-coloured or white paper. Frame dimensions 30 x 16 mm, two fonts for 'R,' imperforate with roulettes printed in colour. The office name is hand-stamped in black, less commonly in blue, rarely in violet or red. The postcode is included in some handstamps after 1990. The earliest recorded use is in 1963, the latest recorded use is in 2004.

Rouge ou carmin sur papier crème ou blanc. Dimensions du cadre : 30 × 16 mm, deux polices pour la lettre « R », non dentelé avec des roulettes imprimées en couleur. Le nom du bureau est apposé à la main en noir, plus rarement en bleu, et exceptionnellement en violet ou en rouge. Le code postal figure sur certains cachets postérieurs à 1990. La première utilisation recensée date de 1963, la plus récente de 2004.



*The first font, only seen 1963-1965
La première police de caractères, utilisée uniquement entre 1963 et 1965.*

Le Maghrebophila



The second font, first seen in 1967. White paper (left) and cream paper (right).

La deuxième police de caractères, apparue pour la première fois en 1967.

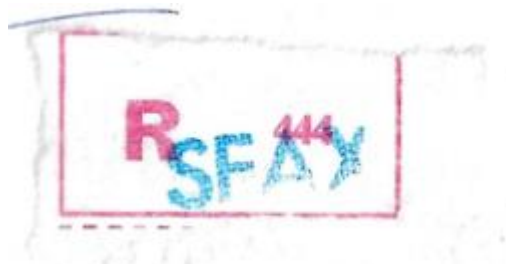
Papier blanc (à gauche) et papier crème (à droite).

Three colour varieties of the office hand-stamp: violet, blue, and red.

Le tampon de bureau se décline en trois couleurs : violet, bleu et rouge.



Le Kef (1992) (violet)



Sfax (1994) (blue/ bleu)



Monastir République (1997) (red/rouge)



Type 4 label, second font, Tunis Thameur 19 January 1971 to Paris.

Étiquette de type 4, deuxième police de Tunis Thameur le 19 janvier 1971 à destination de Paris.



Type 4 label, first font, Medjez El Bab 1 April 1964, used locally.

Étiquette de type 4, première police, de Medjez El Bab le 1 avril 1964, utilisée localement.

Type 6.

Type 6.

Red on white paper, no frame, post office name above number. This type is not common. Two sub-types can be identified:

Timbre rouge sur papier blanc, sans cadre, nom du bureau de poste au-dessus du numéro. Ce type est rare. On distingue deux sous-types :

Sub-type 6.1.

Sous-type 6.1.

French office name only. Seen at Tunis R.P. (1979, 1983) and Tunis République (1979.)

Nom du bureau français uniquement. Vu à Tunis R.P. (1979, 1983) et Tunis République (1979).



Le Maghrebophila

Sub-type 6.2.

Sous-type 6.2.

Arabic office name only. Seen at Sousse (1986, 1989) and Monastir (1981.)

Nom du bureau en arabe uniquement. Vu à Sousse (1986, 1989) et à Monastir (1981).



Type 6.2. label, Sousse 8 September 1986 to Amsterdam.

Étiquette type 6.2, de Sousse le 8 septembre 1986 vers Amsterdam.

Type 7.

Type 7.

Barcoded, characters below barcode, Poste Tunisienne (PT) logo in the centre, Arabic inscription at right, French at left. Earliest recorded use is in January 2003, latest recorded use is in 2008. Two sub-types types can be recognised, both of which were used indiscriminately during this period:

Code-barres, caractères sous le code-barres, logo de Poste Tunisienne (PT) au centre, inscription arabe à droite, inscription française à gauche. Première utilisation enregistrée en janvier 2003 ; dernière utilisation enregistrée en 2008.

Deux sous-types peuvent être identifiés, tous deux utilisés indifféremment durant cette période :

Le Maghrebophila

Sub-type 7.1.

Sous-type 7.1.

Bar code length 54 mm, inscription length 71 mm, inscription colour orange.

Longueur du code-barres : 54 mm, longueur de l'inscription : 71 mm, couleur de l'inscription : orange.



Sub-type 7.2.

Sous-type 7.2.

Bar code length 78 mm, inscription length 94 mm, inscription colour deep orange.

Longueur du code-barres : 78 mm, longueur de l'inscription : 94 mm, couleur de l'inscription : orange foncé.



Type 7.2 label, Sakiet Eddaier 24 June 2006 to Tunis.

Etiquette Type 7.2, de Sakiet Eddaier le 24 juin 2006 vers Tunis.

Le Maghrebophila

Type 8.

Type 8.

Barcoded, 'R' and PT logo at left, inscription with Arabic above French at right, characters above barcode. Three sub-types can be recognised :

Code-barres, logo « R » et PT à gauche, inscription en arabe au-dessus du français à droite, caractères au-dessus du code-barres. Trois sous-types sont identifiables :

Sub-type 8.1.

Sous-type 8.1.

Barcoded, 'R' and PT logo in deep purple at left, Arabic inscription above French at right. Barcode length 48 mm, inscription length 24 mm. Earliest recorded use is in 2009, latest recorded use is in 2013.

Code-barres, logo « R » et PT en violet foncé à gauche, inscription arabe au-dessus du français à droite. Longueur du code-barres : 48 mm, longueur de l'inscription : 24 mm. Première utilisation enregistrée en 2009 ; dernière utilisation enregistrée en 2013.



Type 8.1 label, Chenini 28 December 2009 to Strasbourg.

Étiquette de type 8.1, de Chenini le 28 décembre 2009 vers Strasbourg.

Sub-type 8.2.

Sous-type 8.2.

Large or small 'R' printed separately in black, two fonts and font colours in the inscription: with serif, deep orange colour, and sans serif, orange colour. In use 2010-2011.

Lettre « R » majuscule ou minuscule imprimée séparément en noir, deux polices et couleurs de caractères dans l'inscription : avec empattement, orange foncé, et sans empattement, orange. Utilisée en 2010-2011.



Sub-type 8.3.

Sous-type 8.3.

Colour change of PT logo to magenta, large 'R' printed separately in black, inscription length 24-27 mm, bar code 47-54 mm. In use 2010-2012.

Changement de couleur du logo PT en magenta, grand « R » imprimé séparément en noir, longueur de l'inscription : 24-27 mm, code-barres : 47-54 mm. Utilisé de 2010 à 2012.



Type 9.

Type 9.

Barcoded, new design of PT logo and inscription, PT logo at right, font colour deep blue, large or small "R" in black. Barcode length 48 mm, inscription length 22 mm. Earliest recorded use in December 2011, latest recorded use 2014.

Code-barres, nouveau logo PT et inscription, logo PT à droite, police bleu foncé, « R » (grand ou petit) en noir. Longueur du code-barres : 48 mm, longueur de l'inscription : 22 mm. Première utilisation enregistrée en décembre 2011, dernière utilisation enregistrée en 2014.





Type 9 label, TebourSouk 24 October 2012 to Tunis.
Étiquette de type 9, de TebourSouk le 24 octobre 2012 vers Tunis.

Type 10.

Type 10.

Barcoded, logo at left and change of font colour in inscription to blue. Earliest recorded use 2012, still in use. Two sub-types can be distinguished, which are used indiscriminately :

Code-barres, logo à gauche et inscription en bleu. Première utilisation enregistrée en 2012, toujours en usage.

Deux sous-types peuvent être distingués, utilisés indifféremment :

Sub-type 10.1.

Sous-type 10.1.

'R' in black, sans serif, inscription and logo in blue to deep blue in the centre of the label, orange ornaments in logo. Inscription length 22 mm, barcode length 48 mm.

« R » en noir, sans empattement, inscription et logo bleu à bleu foncé au centre de l'étiquette, ornements orange dans le logo. Longueur de l'inscription : 22 mm, longueur du code-barres : 48 mm.



Sub-type 10.2.

Sous-type 10.2.

‘R’ in black, with serif, inscription and logo in deep blue, yellow ornaments in logo. Inscription length 30 mm, barcode length 54-57 mm.

« R » en noir, avec empattements, inscription et logo en bleu foncé, ornements jaunes dans le logo. Longueur de l’inscription : 30 mm, longueur du code-barres : 54-57 mm.



Type 10.1 label, Jendouba 8 March 2023 to Nantes.

Étiquette Type 10.1, de Jendouba le 8 mars 2023 vers Nantes.

Official registration labels

Étiquettes officielles de recommandation

These labels are printed in black on ungummed pink paper. The office name is hand-stamped in black or red. Two types have been seen to date.

Ces étiquettes sont imprimées en noir sur du papier rose non gommé. Le nom du bureau est apposé à la main en noir ou en rouge. Deux types ont été recensés à ce jour.

Le Maghrebophila

Type O1.

Type O1.

Frame dimensions approximately 39 x 19 mm, post office name hand-stamped in Arabic and English. This type is inherited from the colonial era and is equivalent to the Type 3 label used in regular postage.

Dimensions du cadre : environ 39 x 19 mm. Nom du bureau de poste estampillé à la main en arabe et en anglais. Ce type d'étiquette, hérité de l'époque coloniale, est équivalent à l'étiquette de type 3 utilisée pour l'affranchissement courant.



Type O1 label, Teboulba October 18 1958 to Paris.

Étiquette de type O1, de Teboulba le 18 octobre 1958 à destination de Paris.

Type O2.

Type O2.

Frame dimensions 32 x 17 mm. The office name is handstamped in black or red, and the postcode is included in some handstamps after 1990. Earliest recorded use 1983, latest recorded use 2000.



Dimensions du cadre : 32 x 17 mm. Le nom du bureau est tamponné à la main en noir ou en rouge, et le code postal est inclus dans certains tampons postérieurs à 1990. Première utilisation enregistrée en 1983 ; dernière utilisation enregistrée en 2000.

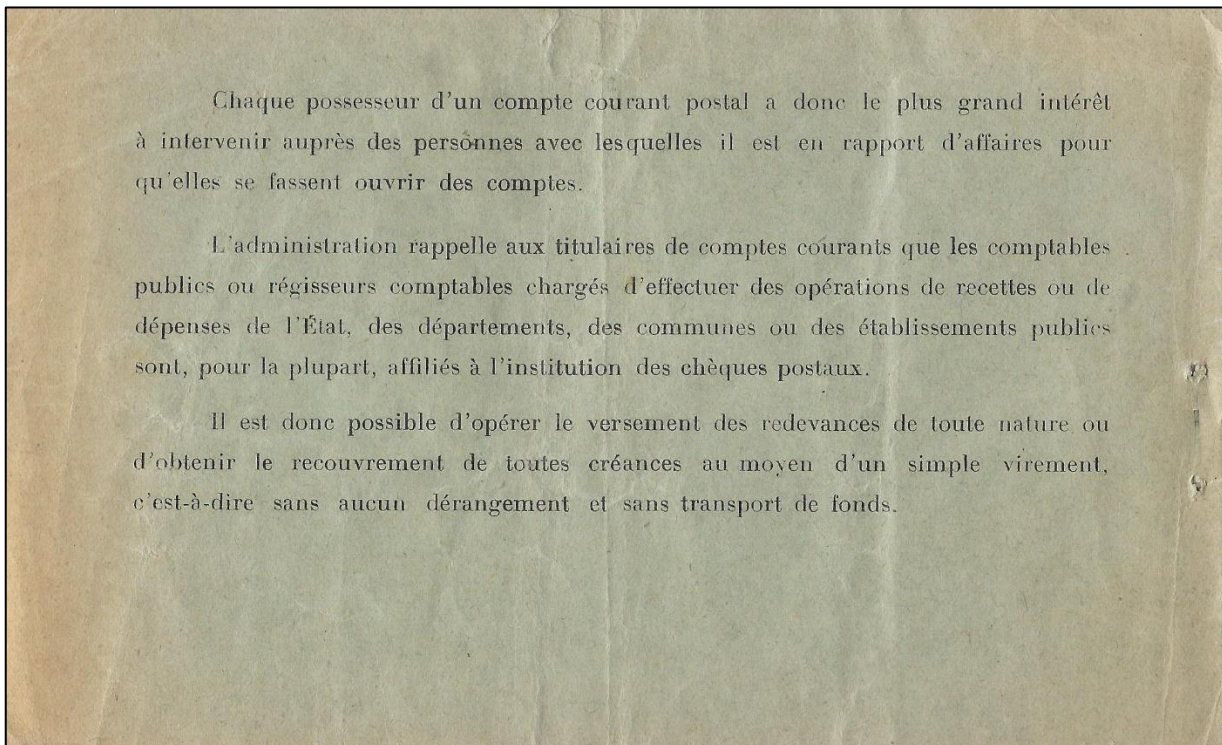
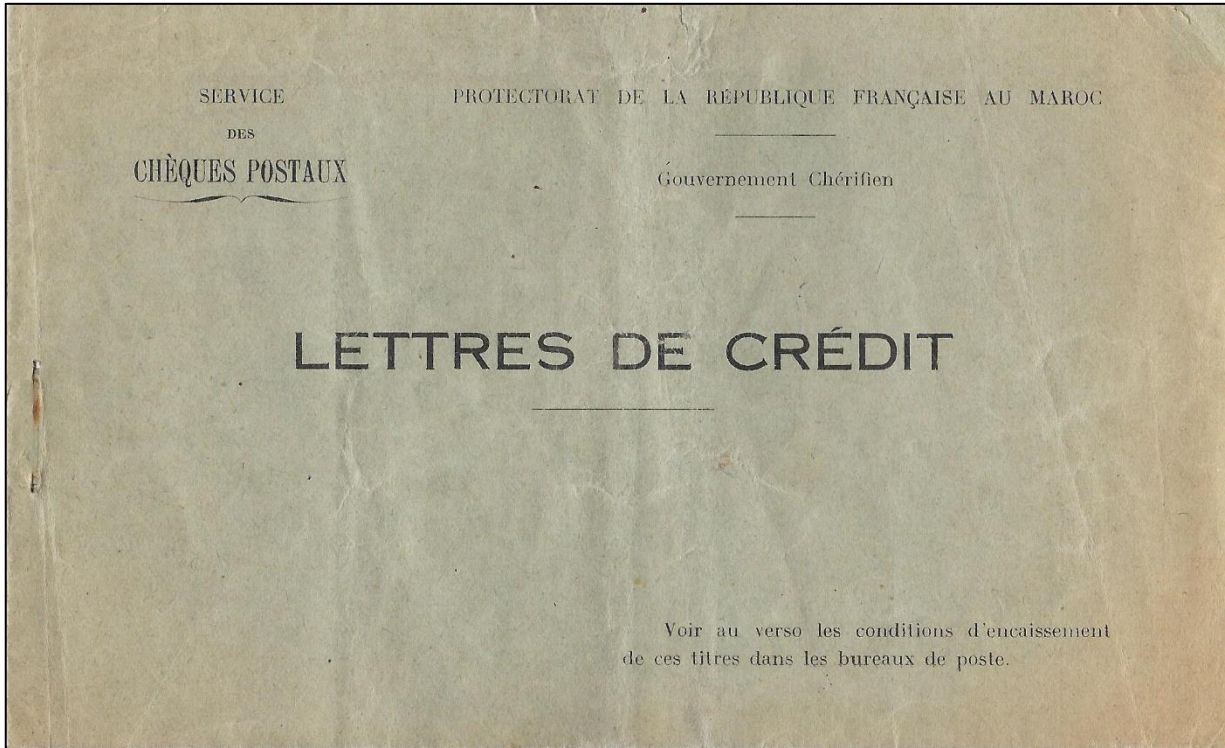
Type O2 label, Tunis RP 18 March 1983 to Bordeaux.

Étiquette de type O2, de Tunis RP 18 mars 1983 à destination de Bordeaux.

Maroc – Carnet de Lettres de Crédit

Par Jean-Claude Guyaux

Ci-après, j'ai le plaisir de vous exposer un carnet complet (5 lettres de crédit) utilisé en 1944. Il est composé d'une couverture de couleur Vert-Olive comme repris ci-après ;



Ci-avant page 1 et 4 de couverture.

CONDITIONS DE PAYEMENT DES LETTRES DE CRÉDIT

Les lettres de crédit sont payables à vue dans tous les bureaux de poste pendant leur période de validité et sur la production des pièces d'identité exigées pour le payement des mandats ordinaires.

Le bénéficiaire peut assigner le payement sur un bureau déterminé en indiquant le nom de ce bureau dans l'emplacement réservé à cet effet sur le titre. Dans ce cas, le payement n'est effectué que par le bureau désigné.

Les lettres de crédit, dont le délai de validité est expiré, ne sont plus payables par les bureaux de poste ; elles doivent être renvoyées au bureau de chèques en vue de leur réimputation au crédit du compte courant du bénéficiaire.

AVIS AUX TITULAIRES DE COMPTES COURANTS POSTAUX

Le but principal de l'institution des chèques postaux est de permettre au public d'effectuer ses règlements de comptes par voie d'écritures, et ainsi de s'affranchir des risques inhérents à la manipulation, au transport et à la garde des espèces métalliques ou fiduciaires.

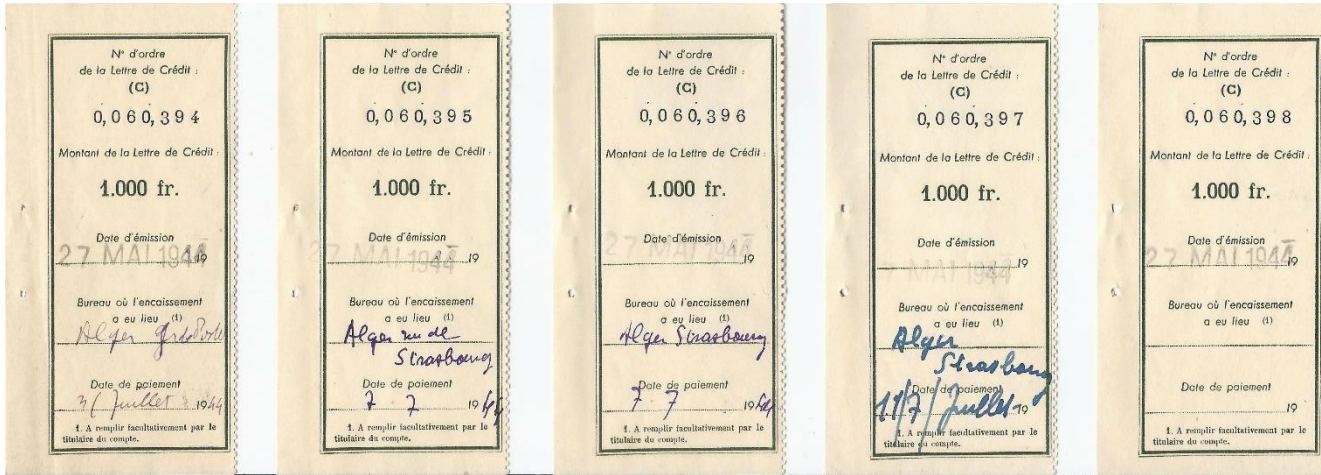
La taxe de ces opérations a été fixée, dans le service marocain, à la somme minimum de 0 fr. 25, quelle que soit l'importance de la somme virée.

Les titulaires de comptes courants postaux ne manqueront pas de remarquer que ce système de virement ne donnera tous les avantages dont il est susceptible que si la clientèle de l'institution devient de plus en plus nombreuse.

L'intérieur du carnet contient **5 lettres** de change de **1.000 fr.**

Le Maghrebophila

Ci-dessous les **5 souches** des lettres de crédit émises en date du **27 mai 1944**



Les souches sont d'une hauteur de 100 mm & de 49 mm de large.

4 des 5 souches ont été prévues pour être utilisées aux dates suivantes et bureaux ;

- Alger Grand Poste le 3 juillet 1944 ;
- Alger rue de Strasbourg le 7 juillet 1944 ;
- Alger Strasbourg le 7 juillet 1944 ;
- Alger Strasbourg le 11 juillet 1944 ;
- Le dernier semble ne pas avoir été utilisé, mais il n'est plus présent.

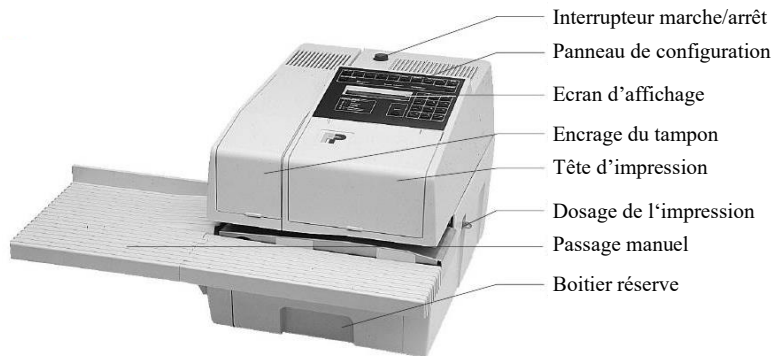


Le carnet est relié par une "Grosse" agrafe métallique d'une épaisseur de 1 mm d'épaisseur, une largeur de 19 mm et deux rabats de 13 mm (cela est excessif pour une si petite fixation)

Maroc – E.M.A. Francotyp-Postalia Machine "EFS3000/NEF300"

Par Jean-Claude Guyaux

Ci-après une présentation d'utilisation d'une machine de marque **Francotyp-Postalia** utilisé apparemment principalement à Casablanca.



Le préfixe de cette machine était **PO** suivi de 4 chiffres.

Il semblerait que ces machines ont été utilisées uniquement dans les bureaux de Casablanca.

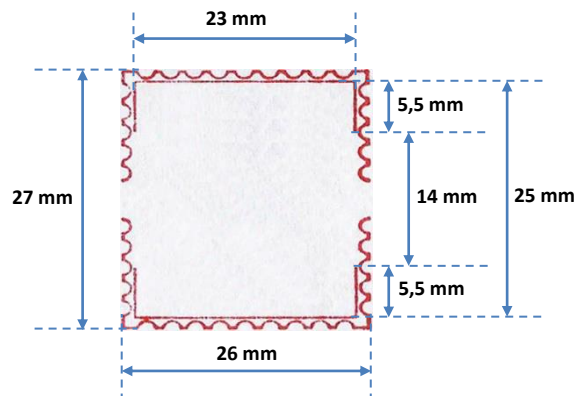
L'impression à l'aide cette machine peut être décomposé en deux grande parties ;

1. Partie affranchissante
2. Partie bloc dateur

Nous verrons que ces différentes parties sont souventes non constantes

Cadre de valeur

Cette partie est représentée par un rectangle vertical interrompu verticalement d'une dimension de ;

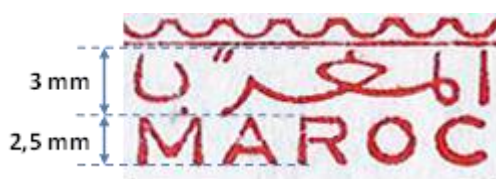


23 x 25 mm entouré d'une bordure représentant une dentelure de taille de 8.

Le Maghrebophila

Ce cadre comporte lui-même plusieurs éléments, à savoir ;

- ✚ Dans la partie supérieure l'inscription MAROC est inscrit au-dessus en Arabe AR/FR ;



- ✚ Dans la partie inférieure le mot bilingue POSTES en Français, Arabe FR/AR suivi du numéro de la machine.

Le mot POSTES est de 1,8 mm d'hauteur et le numéro de machine de 2 mm



Nous pouvons également constater une typographie différente pour le numéro de machine.

- ✚ Au centre nous retrouvons la valeur fiduciaire d'une hauteur de 5 mm.

Celle-ci est composée de 4 chiffres le premier de la dizaine, le deuxième des unités, séparés par un point, suivit de deux décimales.



Numéro	1ère date rencontrée	Dernière date rencontrée	Bureau	SC/DC
PO 108	21.07.2000	08. 08. 2001	CASABLANCA BANDOENG	SC
PO 108	10.11.1997	10.11.1997	CASABLANCA BANDOENG	DC
PO 109	05.03.2001	08.05.2002	CASABLANCA BANDOENG	DC
PO 110	07.06.2002	07.06.2002	CASABLANCA BANDOENG	SC
PO 110	07.03.2000	07.03.2000	CASABLANCA BANDOENG	DC
PO 112	10.03.2000	10.03.2000	CASABLANCA PPAL	SC
PO 113	10.11.1997	09.08.2000	CASABLANCA PPAL	SC

SC = Simple Cercle

DC = Double cercle

MACHINE PO 0108 - SC



Particularités : Le mot Maroc en arabe est tronqué



La valeur de 02,50 n'est pas séparée par un point ou virgule

21. 7. 00

Comme vous pouvez de constater, les premières empreintes ont un bloc dateur simple cercle (SC) bilingue séparé par deux étoiles, de Ø 25 mm avec comme caractéristique le bloc central composé de ;
Jour, mois et année sur deux chiffres



Sur ce pli, nous rencontrons une deuxième empreinte de la même date par la machine **PO 112**. Cela nous permet de savoir que la machine utilisée dépendait du même utilisateur, à savoir :

La Banque commerciale du Maroc

L'adresse au verso est

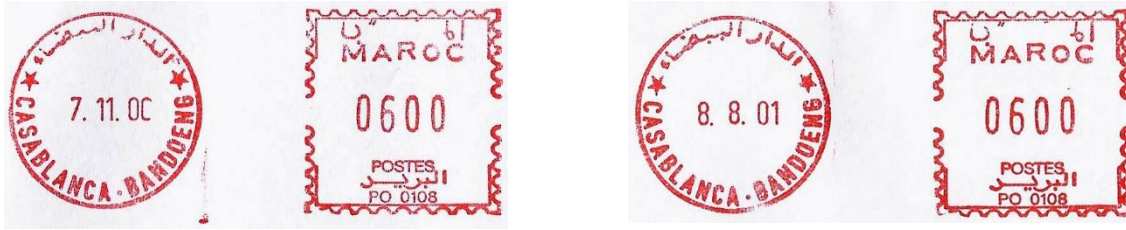
Exp. Boîte Postale N° 11141 – CSABLANCA 20.002

Cette petite étude permet de savoir que les machines **PO 0108, PO109, PO 110, PO112 & PO 113** ont toutes été utilisées par la Banque.

Quid de la PO 111 ????

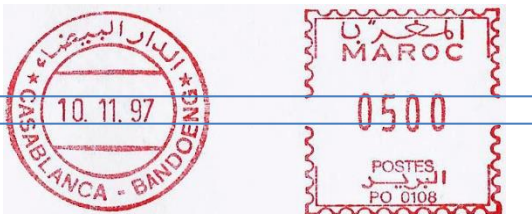
La valeur d'affranchissement, ne possède pas de point entre les unités et les décimales.

Le Maghrebophila



L'étoile est grande et suis la courbure du cercle

MACHINE PO 0108 - DC à pont



Particularités :

Le mot Maroc en arabe est complet
La valeur de 5,00 n'est **pas séparée** par un point ou virgule

Le bloc dateur est un double cercle à pont.
Le Ø est de 26 mm/17,5 mm

Les étoiles dans la couronne, sont droite et plus petites.

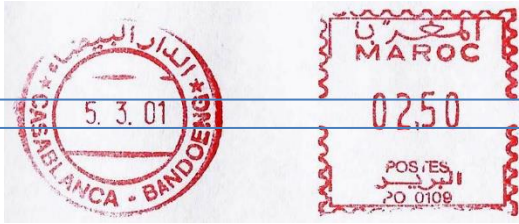


La valeur d'affranchissement, ne possède pas de point entre les unités et les décimales.

Valeurs rencontrées : 05,00 Dh et 06,00 Dh

Le Maghrebophila

MACHINE PO 0109 - DC à pont



Particularités : Le mot Maroc en arabe est complet
La valeur de 2,00 **est séparée** par une virgule

2

Le bloc dateur est un double cercle à pont.
Le Ø est de 26 mm/17,5 mm

La date est alignée sur la base de la valeur

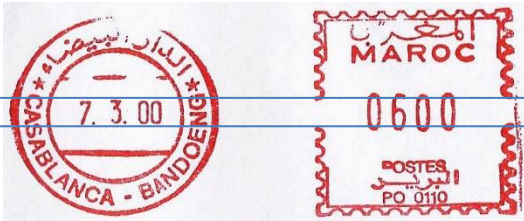


Valeurs rencontrées : 02,50 Dh et 06,00 Dh

Le Maghrebophila

MACHINE PO 0110 - DC & SC

Cette machine se rencontre tantôt avec un simple cercle, ou un simple cercle !!!



Particularités : Le mot Maroc en arabe est complet
La valeur de 06,00 n'est **pas séparée** par une virgule.

Le bloc dateur est un double cercle à pont.
Le Ø est de 26 mm/17,5 mm



Bloc dateur double cercle en date du 7.3.2000

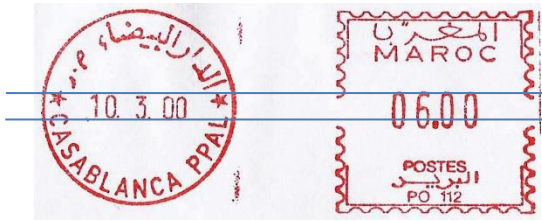


Bloc dateur simple cercle en date du 7.6.2002

Le Maghrebophila

MACHINE PO 0112 - SC

Le bloc dateur de cette machine est repris sous **CASABLANCA PPAL**



Particularités : Le mot Maroc en arabe est complet
La valeur de 06,00 **est séparée** par un point.

Le bloc dateur est un simple cercle.

Le Ø est de 25 mm

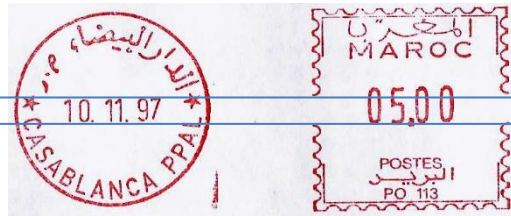


Valeur rencontrée : 06,00 Dh

Le Maghrebophila

MACHINE PO 0113 - SC

Le bloc dateur de cette machine est repris sous **CASABLANCA PPAL**



Particularités : Le mot Maroc en arabe est complet
La valeur de 05,00 **est séparée** par un point.

Le bloc dateur est un simple cercle.

Le Ø est de 25 mm



Un photographe précurseur à MOGADOR R.L.N. JOHNSTON (1854 - 1918)

Par Marc Maurice MAILLET marc.maillet@wanadoo.fr

Robert Lyon Nelson JOHNSTON apparaît comme vice-consul d'Angleterre à MOGADOR en 1885. Ce poste n'était pas rétribué. Il semble s'être occupé des intérêts de son pays en matière commerciale et postale. Il a été propriétaire d'un hôtel (Hôtel Johnston) dont l'emplacement se situe au Palais Rempart, derb Kotor, rue Ibn Rochd actuelle.

Ses préoccupations humanitaires ont fait l'objet de rapports à son administration à TANGER notamment pour critiquer les conditions d'accueil des pèlerins revenant de LA MECQUE, en quarantaine sur l'île de MOGADOR lors de l'épidémie de choléra (1893). Il y dénonce l'éloignement de l'île et son exigüité ne permettant pas d'assurer le ravitaillement en eau et en aliments des trop nombreux passagers.

Mais surtout R.L.N. JOHNSTON reste le plus méconnu des premiers photographes de MOGADOR.

Dès 1902-1903 il édite des cartes postales, certainement en relation avec un imprimeur de MANCHESTER, ville qui était régulièrement reliée à MOGADOR par des navires marchands. Ces premières cartes sont signées R.L.N. JOHNSTON (5 différentes selon la collection MAILLET-COMBECAL).

Puis ces cartes dont la légende est en anglais sont signées N. J. (+ de 70 cartes différentes selon la même collection), quelques-unes sont bilingues anglais-français. Certaines sont très bien colorisées.

Les thèmes les plus fréquents sont ceux de la vie quotidienne dans les rues et au port de la ville avec une grande participation de population. En cela les cartes N. J. sont un témoignage précieux de la vie mogadorienne, mais aussi elles anticipent l'un des grands critères de valorisation des cartes postales anciennes, à savoir l'animation.

Il est l'auteur du livre « **Morocco the Land of the Setting Sun** » (London J. J. Keliher - 1902) qui est en quelque sorte précurseur du Guide du Routard pour les précisions pratiques qu'un voyageur pourrait trouver en se rendant dans les villes du Maroc accessibles à l'époque. Ce livre non traduit est introuvable.

Par contre, il est possible de se procurer une édition en fac-similé d'un livre qu'il a écrit en 1883 avec **Steve COWAN**, un autre anglais mogadorien dont le titre improbable « **Moorish Lotos Leaves** » est sous-titré « Glimpses of Southern Morocco ». Ce sont des récits du plus haut intérêt sur la vie à MOGADOR vers 1880.

Des chapitres comme « A Roundabout ride Marrakech » ou « Canoe Rambles in Mogador »

Le Maghrebophila

Bay » sont des exploits qu'aucun journaliste ou voyageur n'avait entrepris jusqu'alors dans le Sud du Maroc. Il conviendrait qu'une traduction puisse être éditée au moment où Essaouira devient une destination mondialisée car nous avons beaucoup à apprendre sur le patrimoine naturel de l'époque (oiseaux et poissons), sans soute à jamais disparu.

Alors que MOGADOR - ESSAOUIRA célèbre constamment les peintres, sculpteurs, musiciens, écrivains, elle devrait à présent célébrer ses photographes et le plus doué d'entre eux repose dans le cimetière européen de la ville, dans le carré protestant, au côté de sa femme et de ses enfants morts en bas âge.

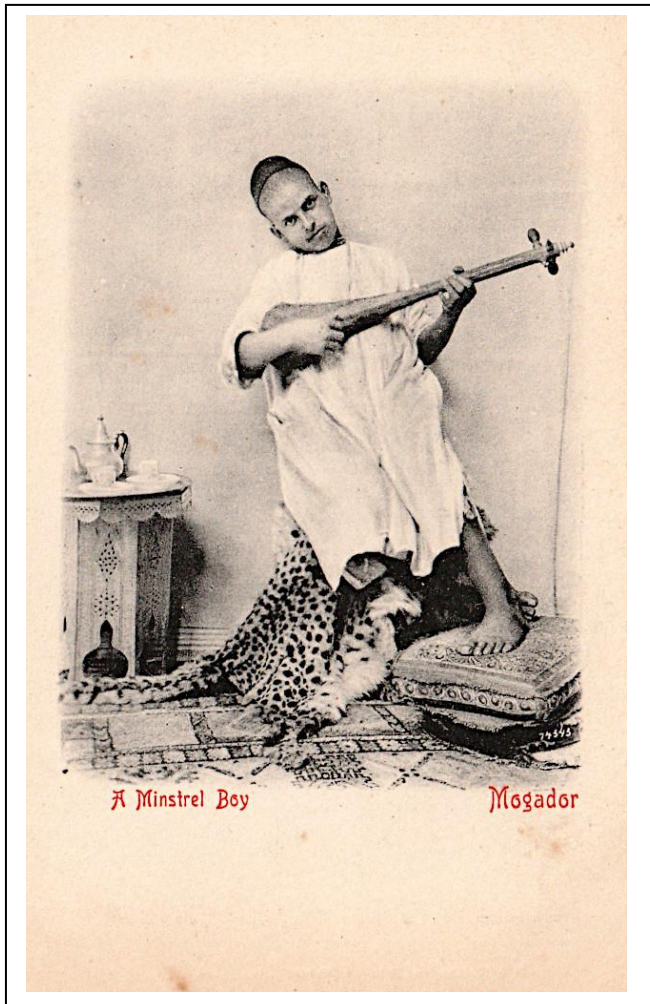


Fig.1

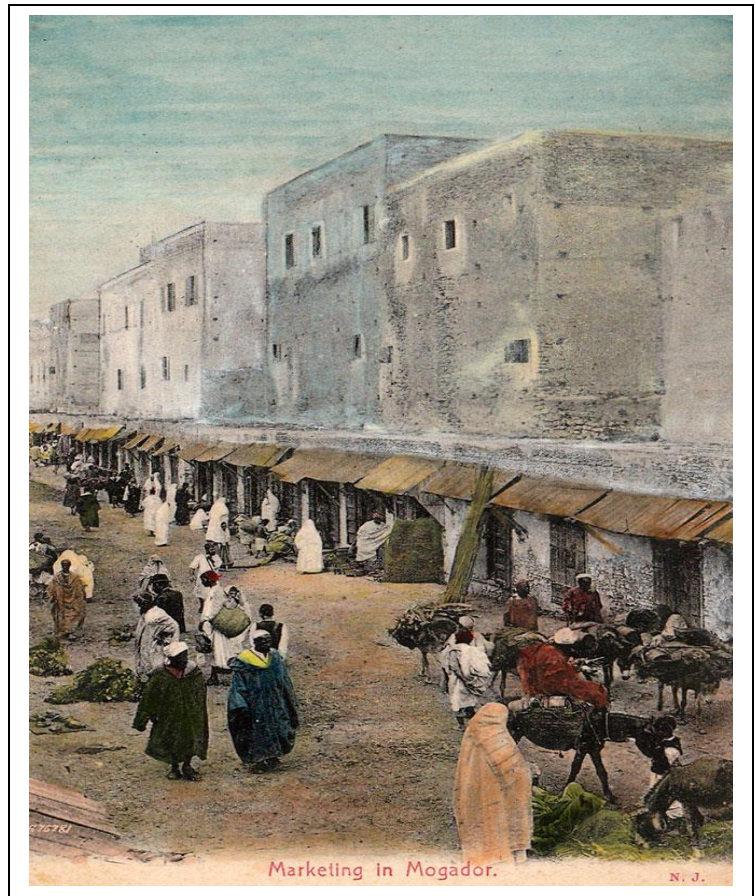


Fig.2

1. « A Minstrel Boy ».

Carte précurseur éditée par R.L.N. Johnston à Mogador (vers 1904) représentant un joueur de loutar, instrument de musique berbère. Ce titre est un clin d'œil au chant écossais « The Minstrel Boy » de Thomas Moore (1779-1852).

2. « Marketing in Mogador ».

Carte colorisée signée « N.J. » (vers 1910) – Marché à Mogador dans la rue principale.



« Sight-seeing in Morocco ».

Carte précurseur éditée par R.L.N. Johnston à Mogador (vers 1904) « Tourisme au Maroc » où les visiteurs des remparts de la Sqala sont ramenés à dos de dromadaires par le Derb Kotor (rue Ibn Rochd actuelle)



« The Lion's Gate ».

Carte précurseur éditée par R.L.N. Johnston à Mogador (vers 1905)

« La Porte du Lion » est l'entrée sud de la médina.



« Central Bazaar ».
Carte signée « N.J. » (vers 1910) – Souk Djedid (Avenue de l'Istiglal actuelle).



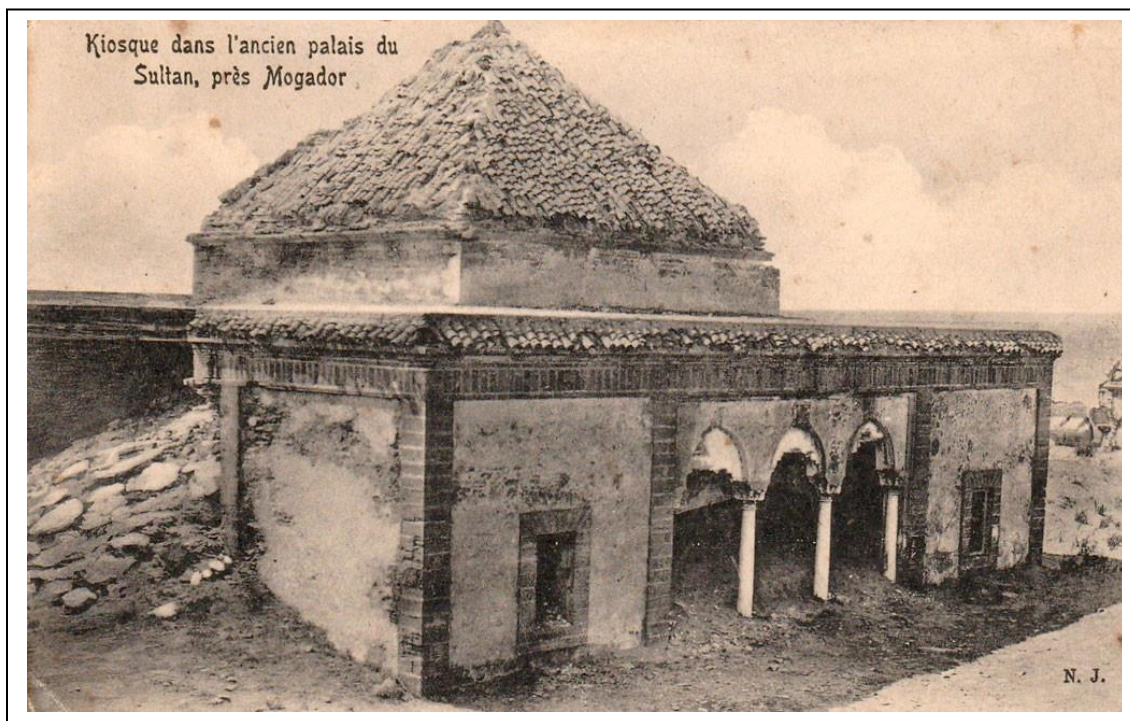
« Landing passengers ».
Carte signée « N.J. » (vers 1910) – Débarquement des passagers en chaises à porteurs.
Il n'y avait pas de port avec des quais - Les steamers restaient au large – les barcasses (à l'arrière-plan)
faisaient la navette et les passagers fragiles ne mettaient pas les pieds dans l'eau.

Le Maghrebophila



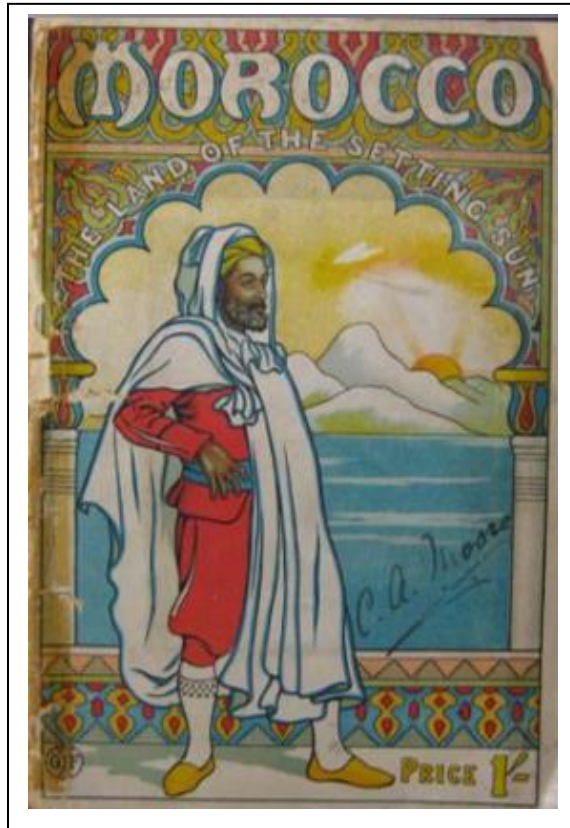
« Mosque and Forts, Mogador Island ».

Carte précurseur signée « N. J. » écrite par Lucie Miscowich en 1906 timbre de la poste espagnole – Mosquée et Forts de l'Île de Mogador avec un titre ajouté en français « Prise par les Français en 1844 » rappelant l'expédition punitive d'une escadre française commandée par François d'Orléans, duc de Joinville, troisième fils du roi Louis-Philippe. Il existe des cartes sans ce titre et rappelons ici que R.L.N. Johnston était vice-consul anglais.



« Kiosque dans l'ancien palais du Sultan, près Mogador ».

Carte signée « N.J. » (vers 1905) - Il existe une carte précurseur et d'autres colorisées légendées en anglais. Ce palais « Dar Sultan » se situe près du village de Diabat et de l'oued Ksob à quelques kilomètres de Mogador-Essaouira, c'est à présent une ruine enfouie dans les sables.



« Morocco, The Land of the Setting Sun ».
Couverture du livre des R.L.N. Johnston paru en 1902 – non traduit.



La tombe de R.L.N. Johnston et de sa femme Nelly – restaurée par l'auteur de ces lignes.

La tombe se trouve dans le cimetière chrétien d'Essaouira à Bab Doukkala.

On lit sur l'épithaphe : "IN MEMORY of R.L.N. JOHNSTON died March 28 th 1918 and NELLY JOHNSTON
- died September 1921 aged 55." Leurs enfants morts en bas âge sont enterrés dans une tombe voisine.

LES TEMPS FORTS DU GPM

Par Mohamed EL ATTAOUI



Les Moments Forts du Groupe Philatélistes Du Maroc (GPM) Un Voyage au Cœur de la Philatélie Marocaine

Table des matières

RESUME DES ACTIVITES :

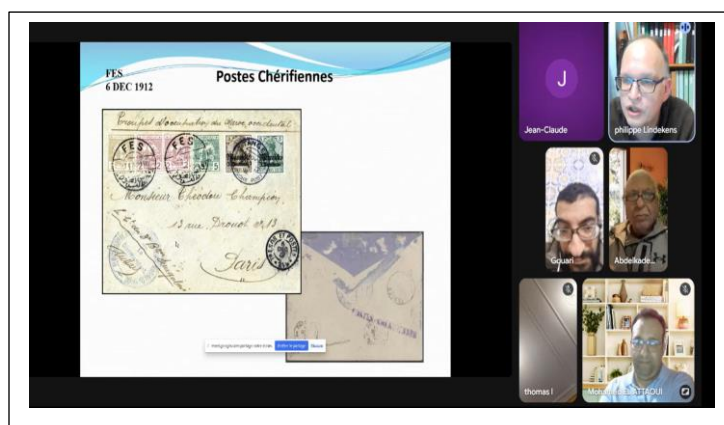
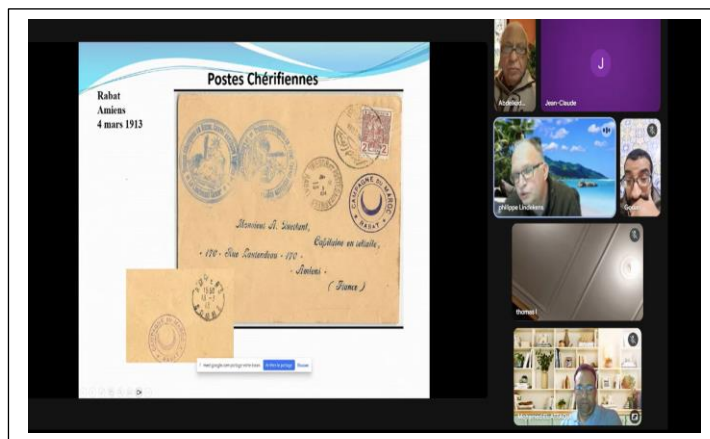
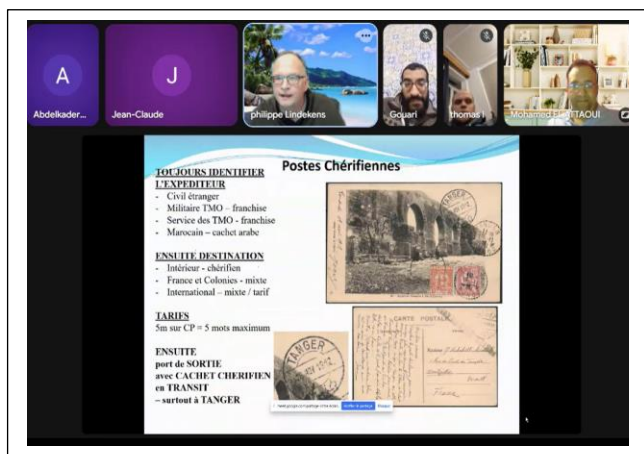
- Deuxième visioconférence philatélique du GPM : “Comment détecter les souvenirs philatéliques dans les documents chérifiens (1912-1913)” par Philippe Lindekens
- Les postes locales du Maroc à la fin du XIX^e siècle : aperçu historique illustré par des pièces de collection partagées dans le groupe.
- LES Le timbre américain à 6 cents surchargé « RF » : Courrier de la Poste Navale française au Maroc vers l’Amérique (1944-1945)
- La série « Lutte contre l’analphabétisme » de 1956 et ses essais de couleur

Invitation :

- Invitation à Rejoindre le Groupe Philatélistes du Maroc (GPM)

LE GPM n'est pas simplement un groupe, c'est une véritable communauté, unie par une passion commune pour la philatélie marocaine.

Deuxième visioconférence philatélique du GPM : “Comment détecter les souvenirs philatéliques dans les documents chérifiens (1912-1913)” par Philippe Lindekens



Dans le cadre de ses activités de recherche et d'échanges philatéliques, le **Groupe Philatélique du Maroc (GPM)** a organisé sa deuxième réunion en visioconférence, marquée par une intervention particulièrement enrichissante de **M. Philippe Lindekens**, consacrée à un sujet essentiel pour les collectionneurs d'histoire postale marocaine :

« **Comment détecter des souvenirs philatéliques dans les documents chérifiens de 1912-1913 ?** ».

Cette conférence avait pour objectif de fournir aux participants **des outils méthodologiques concrets et des repères fiables** permettant d'identifier les documents présentant un véritable intérêt philatélique et historique, notamment dans la période de transition des débuts des **Postes Chérifiennes (1912-1913)**.

Une méthode d'analyse des documents postaux

Au cours de sa présentation, M. Lindekens a proposé une **méthode simple mais rigoureuse d'analyse** des documents postaux de la période chérifienne.

La première étape consiste à **identifier l'expéditeur**, élément déterminant pour comprendre le contexte postal du document. Plusieurs catégories peuvent être distinguées :

- Civils étrangers résidant au Maroc
- Militaires des **TMO (Trésor et Postes)** bénéficiant de la franchise postale
- Services administratifs militaires
- Expéditeurs marocains, souvent reconnaissables à l'usage de **cachets arabes**.

Le Maghrebophila

Une fois l'expéditeur identifié, l'étude doit se poursuivre par l'analyse de la **destination du courrier** :

- Correspondance intérieure au Maroc
- Courrier vers la France et ses colonies
- Correspondance internationale.

Chaque catégorie implique des **conditions postales et tarifaires différentes**, qu'il convient de vérifier pour déterminer la cohérence du document.

Le rôle essentiel des cachets postaux

Les cachets constituent l'un des éléments les plus fiables pour authentifier un document.

Selon la méthode présentée lors de la conférence, **la présence d'un cachet chérifien est un indice déterminant**. Dans certains cas, la preuve peut être considérée comme complète lorsque l'on observe :

- Un cachet chérifien au transit ou à l'arrivée, notamment à **Tanger**, point majeur de sortie du courrier international ;
- Ou encore **deux cachets chérifiens**, l'un au départ et l'autre au transit ou à l'arrivée.

Ces marques postales permettent de confirmer l'itinéraire réel du courrier et d'écarter les documents préparés uniquement pour des raisons philatéliques.

L'importance de la vérification des tarifs

L'analyse des **tarifs postaux** constitue également un critère essentiel.

Par exemple, pour les cartes postales circulant à l'intérieur du Maroc, le tarif normal était **de 5 mouzounas**, avec un texte limité à **cinq mots maximums accompagnés d'une signature**.

Un affranchissement ne correspondant pas aux tarifs en vigueur peut révéler soit une erreur, soit un **document préparé pour les collectionneurs**, ce qui nécessite une analyse plus approfondie.

Détecter les anomalies

La conférence a également mis en évidence plusieurs **indices permettant de détecter des documents suspects ou philatéliques**.

Par exemple :

- L'utilisation d'un **cachet civil français avant la fusion postale du 1er octobre 1913** est anormale
- L'existence de cartes postales affranchies à **1 ou 2 mouzounas**, tarifs qui n'existaient pas pour ce type d'envoi
- La présence de marques militaires ou administratives incompatibles avec la nature du document.

De telles incohérences doivent inciter le collectionneur à examiner le document avec prudence.

Les faux documents

Un autre point abordé lors de la conférence concerne les **documents falsifiés ou impossibles historiquement**.

Certains plis portent par exemple des timbres utilisés **avant leur date officielle d'émission**, ce qui constitue une impossibilité postale. Des exemples ont été présentés montrant des plis datés de **mai 1912 alors que certains timbres n'ont été émis qu'à la fin de l'année 1912**.

Ces cas rappellent l'importance de **croiser les informations : dates, émissions de timbres, cachets et tarifs**.

Une contribution importante pour les collectionneurs

Cette visioconférence a permis de rappeler que l'étude des documents des **Postes Chérifiennes** exige une approche rigoureuse, combinant :

- L'analyse des cachets
- La vérification des tarifs
- L'identification des routes postales
- Et la connaissance du contexte historique.

Les exemples présentés durant la conférence – couvrant différentes villes telles que **Fès, Meknès, Rabat, Safi ou Marrakech** – ont illustré la richesse de cette période fondatrice de l'histoire postale du Maroc.

Conclusion

L'intervention de M. Philippe Lindekens a apporté aux membres du groupe GPM **une véritable méthode d'analyse** permettant de mieux comprendre et interpréter les documents chérifiens de la période 1912-1913.

Au-delà de l'intérêt philatélique, ces documents constituent également **des témoignages historiques précieux**, illustrant l'organisation postale du Maroc au début du Protectorat.

Cette rencontre confirme l'importance des échanges entre collectionneurs et chercheurs pour approfondir l'étude de l'histoire postale marocaine.

Les postes locales du Maroc à la fin du XIX^e siècle: aperçu historique illustré par des pièces de collection partagées dans le groupe.

Suite au partage, dans le groupe, de plusieurs pièces de la **collection de timbres de postes locales marocaines de M.Amine LAAROUSSI**, l'idée a été initiée d'écrire un article afin de présenter ces documents et d'en rappeler brièvement le contexte historique. Les photographies partagées ont ainsi permis d'illustrer les différentes émissions évoquées.

Pour compléter ces éléments, je me suis appuyé sur **deux ouvrages de référence**, mentionnés en bibliographie, qui apportent des informations précieuses sur l'organisation et le fonctionnement de ces services postaux locaux.

Introduction

À la fin du XIX^e siècle, avant l'organisation complète d'un réseau postal officiel au Maroc, plusieurs **services de postes locales** furent créés par des commerçants, des consulats ou des entrepreneurs privés afin d'assurer le transport du courrier entre différentes villes du pays.

Ces initiatives répondaient aux besoins croissants de communication entre les ports, les centres commerciaux et les grandes villes de l'intérieur. Elles fonctionnaient généralement grâce à des **rekkas**, des courriers à pied capables de parcourir de longues distances entre les villes marocaines.

Ces services privés donnèrent naissance à de nombreuses **émissions de timbres locaux**, aujourd'hui très recherchées par les collectionneurs et constituant un chapitre fascinant de l'histoire postale marocaine.

La ligne Mazagan – Marrakech Le service de M. Isaac Brudo

La ligne **Mazagan–Marrakech** fut l'une des premières et des plus marquantes parmi les postes locales marocaines. Organisée en **janvier 1891** par **Isaac Brudo**, fils du vice-consul de France à Mazagan, elle répondait aux besoins d'échanges commerciaux soutenus entre les deux villes.

D'une longueur d'environ **200 kilomètres**, cette liaison passait par **Sidi Smaïn, Sidi Ben Nour, Et Thine et Gheida**.

Le tarif de la **lettre simple** fut fixé à **25 centimes**, de même que celui des **journaux à raison de 25 centimes par 100 grammes**. Le premier timbre de ce service, **lithographié et dentelé 11**, fut émis en **1891**. Il s'agit du **25 centime rouge sur fond grisailé**, imprimé en feuilles de **132 exemplaires**. Il existe également des variétés, notamment **non dentelées** ainsi que sur **papier blanc**.



Le Maghrebophila

À la suite de la création du **service postal chérifien** sur la même ligne, qui abaissa le port de la lettre simple à **10 centimes**, probablement pour concurrencer directement l'entreprise Brudo, celle-ci fut contrainte d'adapter ses tarifs. Le timbre de **25 centimes** fut alors **surchargé "10 cents"** en 1892.

Cette surcharge existe en **noir** et en **bleu**, sur **papier grisaille** comme sur **papier blanc**.



Malgré cette concurrence particulièrement vive, l'entreprise Brudo continua à prospérer. Afin de mieux répondre aux besoins d'affranchissement, une **nouvelle série complète** fut ensuite imprimée à **Paris**, en feuilles de **126 exemplaires**.

En **janvier 1893**, une nouvelle série de timbres fut émise pour le service postal privé organisé par **Isaac Brudo**. Cette série, **lithographiée**, présente un motif représentant un **soleil se levant au-dessus de l'Atlas**, entouré d'un cadre portant l'inscription *Mazagan – Poste Brudo*.

Les timbres furent imprimés sur **fond ligné verticalement ou horizontalement**, généralement en gris plus ou moins accentué, et **dentelés 10**.

La série comprenait les valeurs suivantes :

- **5 centimos**, vert-jaune
- **10 centimos**, bleu-ciel ou bleu-gris
- **25 centimos**, carmin
- **50 centimos**, violet
- **1 peseta**, jaune d'or

Certaines variétés existent, notamment des exemplaires **non dentelés** ou présentant des différences de couleur.



En **1894**, une **valeur provisoire** fut créée : le **5 centimos** fut surchargé "**20 centimos**" afin de répondre aux besoins du service. Peu après, une **valeur définitive de 20 centimos**, de couleur **brun-violet**, fut émise pour compléter la série.

Courrier des consulats anglais et italien

Le succès rencontré par l'entreprise postale privée de **M. Isaac Brudo** ne tarda pas à susciter l'intérêt et la concurrence d'autres acteurs étrangers présents au Maroc. L'Angleterre et l'Italie, qui observaient avec attention le développement de ce service postal privé créé par un Français, décidèrent à leur tour d'organiser une ligne concurrente.

C'est ainsi que le **vice-consul d'Italie à Mazagan, M. Morteo**, mit en place en **janvier 1897**, avec l'appui de l'agence postale britannique de Mazagan, un service postal reliant **Mazagan à Marrakech**.

Une série de **sept timbres** fut alors imprimée à **Londres** par la maison **Waterlow Bros. & Layton**. Le dessin représentait **une vue de Marrakech prise à distance**, œuvre d'un artiste italien nommé **Marsiglia**. L'impression fut réalisée en feuilles de **120 timbres (12 × 10)**.

Les timbres étaient vendus **au consulat d'Italie ainsi que dans les bureaux de poste anglais de Mazagan et de Marrakech**.

Série de 1897, Les timbres de cette série furent **typographiés et dentelés 14**.

La série comprenait les valeurs suivantes :

- **5 centesimi**, bleu
- **10 centesimi**, rose vif
- **25 centesimi**, vert-olive
- **50 centesimi**, vert clair
- **75 centesimi**, brun-jaune
- **1 peseta**, violet



Certaines variétés existent, notamment un **5 centesimi vert non dentelé**.

Le Maghrebophila

1897-98 : type de 1897 surchargés en noir ou en violet 8-10 et 20 cent



Surcharge noire

Trois **cartes postales** furent néanmoins émises pour ce service concurrent, au format **165 × 96 mm** :

- **5 centesimi**, bleu sur carte bleue
- **10 centesimi**, rose sur carte bleu-vert
- **20 centesimi**, rose foncé sur carte rose



Cependant, ce service ne put survivre longtemps, tout le trafic étant drainé par la ligne Brudo. Il cessa définitivement de fonctionner **à la fin de l'année 1898**.

Nouvelle émission Brudo de 1899

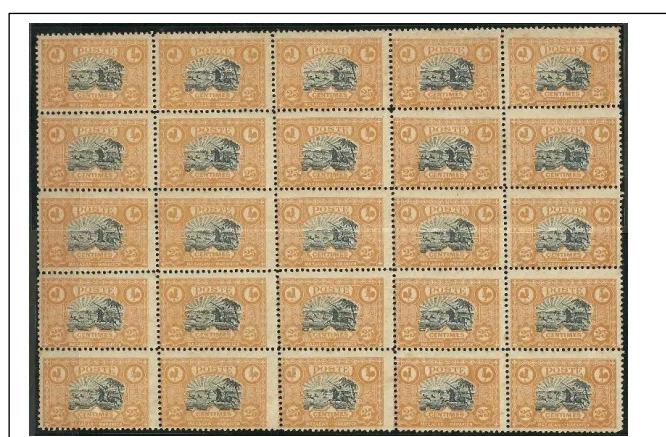
Le service Brudo continuant à donner entière satisfaction aux usagers, la série de timbres imprimée en **1893-1894** finit par s'épuiser.

En **1899**, Isaac Brudo fit donc imprimer par la **Maison Veuve Gélard et Fils à Lyon** une nouvelle série de timbres-poste, accompagnée d'une **série de timbres-taxe**.

Les timbres de la série postale furent **typographiés**, avec un **centre noir ou gris-noir violacé**, et **dentelés 11**.

La série comprenait les valeurs suivantes :

- **5 centimes**, vermillon
- **10 centimes**, bleu vif
- **20 centimes**, lilas
- **25 centimes**, jaune
- **50 centimes**, violet
- **75 centimes**, vert clair
- **1 peseta**, carmin
-



Les timbres-taxe

Une série spéciale de **timbres-taxe** fut également émise.

Ces timbres étaient **typographiés**, avec la **valeur imprimée en noir**, et **dentelés 13½**.

Les valeurs connues sont :

- **5 centimes**, bleu
- **10 centimes**, vert-jaune
- **20 centimes**, vert-bleu
- **30 centimes**, rose
- **40 centimes**, brun
- **50 centimes**, lilas
- **1 peseta**, violet

Certaines variétés existent, notamment des exemplaires **non dentelés sur un côté**.



Reprise du service par les Postes françaises

Après plusieurs années de fonctionnement, la ligne privée de **Mazagan à Marrakech** fut finalement reprise par l'administration postale française.

Le **16 juillet 1900**, **M. Brudo céda officiellement son service à l'Administration des Postes françaises au Maroc**. Celle-ci s'engagea à assurer le transport du courrier entre les deux villes en utilisant le **stock restant de timbres de l'entreprise Brudo**, dont le produit restait acquis à son fondateur.

À partir de ce moment, les timbres de cette série ne furent plus oblitérés par les cachets de la firme Brudo, mais par les **cachets à date des bureaux français de Mazagan et de Marrakech**, reconnaissables à leur **double cercle, dont le cercle extérieur est pointillé**.

La ligne Tanger – Fès Le service Gautsch & Co.

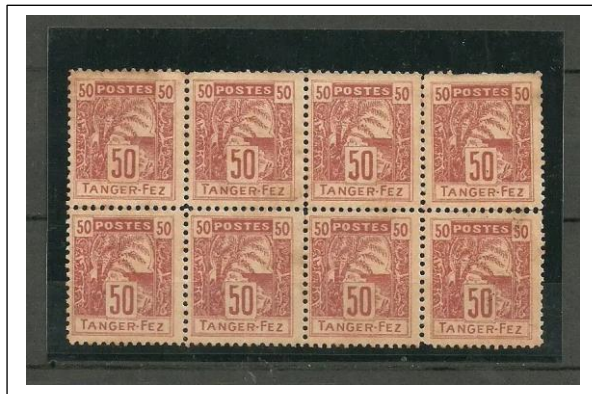
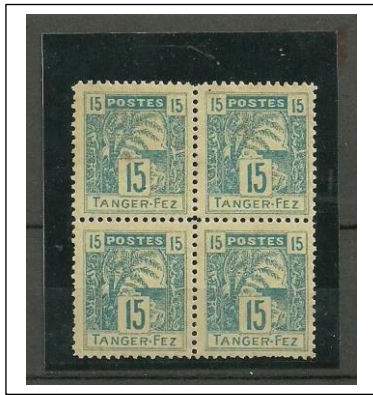
La ligne postale reliant **Tanger à Fès**, longue d'environ **240 kilomètres**, passait par **Larache, El Ksar et Meknès**. Elle fut organisée par la firme **Gautsch & Co. de Tanger**, en accord avec la direction des **Postes françaises au Maroc**, afin d'assurer une liaison régulière entre ces deux villes.

Le service fut ouvert **le 1er juillet 1892**. Le courrier était transporté **deux fois par semaine** : les départs avaient lieu de **Tanger les lundi et vendredi au soir**, avec arrivée à **Fès les jeudi et lundi**.

Pour l'affranchissement du courrier transporté sur cette ligne, une série de **timbres particuliers** fut émise. Ces timbres, **imprimés à Paris en feuilles de 50 exemplaires (10 × 5)**, représentaient un **palmier** et comprenaient **sept valeurs différentes**.



Le Maghrebophila



Les résultats d'exploitation étant jugés satisfaisants, le service passa sous le contrôle de **l'Administration française le 1er janvier 1893**. Il fut toutefois décidé que les timbres particuliers du service continueraient à être utilisés pendant une période transitoire, jusqu'au **1er avril suivant**.

Les timbres portant les **cachets réglementaires de la poste française** sont aujourd'hui **particulièrement rares**.

La ligne Mogador – Marrakech

Un service postal fut organisé en **août 1892** par **M. Maimaran**, négociant à Mogador.

Cependant, en raison de la concurrence de la **Poste chérifienne**, qui demandait seulement **10 centimes au lieu de 20**, ce service ne dura que **quelques semaines**.

Un seul timbre fut émis : **chiffre dans un ovale**.



La ligne Mogador – Marrakech (service allemand)

Le **1er avril 1893**, la maison allemande **Marx & Co. à Mogador**, en collaboration avec **Nissian Coriat à Marrakech**, créa un nouveau service.

Durant les deux premières années, les lettres furent simplement marquées par un **cachet au nom de la firme**.

En **1895**, une série lithographiée de **cinq valeurs** fut imprimée en Allemagne par **Klingenberg à Detmold**, représentant une **mosquée**.



En **1896**, faute de timbres de **10 c.**, plusieurs valeurs furent **surchargées « 10 centimos »**.

En **1897**, une nouvelle émission de **30 000 timbres de 10 c.** fut imprimée.

Les **surchargés** sont très rares.



Le Maghrebophila

Série « Rekka »

Fin **1899**, une nouvelle série représentant un **rekkas (courrier à pied)** fut émise.

En **1900**, le tarif fut réduit de **10 c. à 5 c.**, et les timbres de 10 c. furent **surchargés « 5 centimes »**.

Il existe **plusieurs types de surcharges**, certaines renversées.

Ces timbres sont **extrêmement rares**.



La ligne Fez – Séfrou

En septembre 1894, un service de courrier fut établi entre **Fès et Séfrou**, distantes d'environ 38 kilomètres, à l'initiative de **M. Abudarham**. Pour assurer l'affranchissement des correspondances transportées sur cette ligne, une série de timbres fut émise. Ces vignettes, imprimées en lithographie et de couleur unicolore, représentent dans un ovale la **mosquée principale de Fès**, entourée de l'inscription *Service de Courriers*, tandis que les noms **Fez et Séfrou** figurent dans les bandeaux inférieurs. Les timbres existent en plusieurs dentelures et sur différents types de papier, certaines variétés étant aujourd'hui plus rares.



La ligne Tanger à Arzila

En 1895, un service de courrier espagnol fut organisé entre **Tanger et Arzila**, distantes d'environ 50 kilomètres, par **M. Aaron Cohen**. Pour l'affranchissement des correspondances transportées sur cette ligne, une série de timbres spécifiques fut émise. Le dessin présente au centre une **étoile à six branches**, à l'intérieur de laquelle figure en arabe l'indication **Arcila – Tanja**, tandis que la partie supérieure porte l'inscription *Servicio de Correos Marruecos*. Ces timbres, **lithographiés et dentelés 13 ou 14**, existent sur **papier blanc ou jaunâtre** et constituent aujourd'hui un témoignage intéressant des initiatives de postes locales au Maroc à la fin du XIX^e siècle.



La ligne El Ksar El Kébir à Ouezzan

En **novembre 1896**, un service de courrier espagnol fut établi entre **Alcazar** (Ksar el-Kébir) et **Wazan**. Ce service fut créé par **M. Joseph Cohen**, dans le contexte des multiples initiatives privées qui tentaient d'organiser l'acheminement du courrier à l'intérieur du Maroc à la fin du XIX^e siècle.

Pour assurer l'affranchissement du courrier transporté sur cette ligne, une série de **timbres spécifiques** fut émise. Ces timbres furent réalisés en **lithographie**, avec une impression relativement simple.

Le motif central représente **une colombe porteuse d'un pli**, posée au sommet du **minaret**. Cette composition se détache sur un fond horizontal. Les noms des deux villes desservies, **Alcazar** et **Wazan**, apparaissent dans le dessin du timbre, inscrits en caractères pleins à l'intérieur d'un cartouche à fond blanc.

La ligne El Ksar el-Kébir – Ouazzane (1896)

Une autre initiative postale privée importante fut la ligne reliant **El Ksar el-Kébir à Ouazzane**, longue d'environ **42 kilomètres**. Ce service fut établi en **juillet 1896** par **M. Caluntuomini**, agent de la maison **Reutemann, Borgeaud et Cie**, et exploité localement par **M. Sirfaty**, installé à El Ksar.

Pour assurer l'affranchissement du courrier transporté sur cette ligne, une série de **timbres spécifiques** fut émise. Ces timbres furent réalisés en **lithographie unicolore**, avec un dessin particulièrement soigné.

Le motif central représente **une grande porte monumentale** à travers laquelle apparaissent **deux cavaliers montés sur des méharis**, lancés au galop. Au centre de l'ogive figure le millésime **1896**, dominant un **soleil levant sur les montagnes de l'Atlas**, symbole évoquant le mouvement et la rapidité du courrier.

Les inscriptions figurent dans différents cartouches décoratifs :

- Dans les cartouches supérieur et inférieur apparaît la mention « **Maroc** » et « **Alcazar à Ouezzan** », en lettres blanches sur fond coloré ;
- Dans les cartouches latéraux se lisent les mentions « **Service Postal** » et « **Bi-Hebdomadaire** », indiquant la fréquence du service ;
- Au-dessus de l'ogive, sur un fond ligné horizontalement, figure l'inscription en **langue arabe** : **El Ksar – Ouazzane**.

La valeur faciale de chaque timbre est inscrite de part et d'autre du cartouche inférieur, en caractères pleins sur fond blanc.

Sur le plan technique, ces timbres présentent :

- Une **dentelure de 11½ ou 12½**,
- Plusieurs **valeurs faciales** allant de **5 centimes à 1 franc**,
- Différentes **couleurs** selon les valeurs.



La ligne Tétouan à Chéchaouan

Parmi les différentes initiatives postales privées apparues au Maroc à la fin du XIX^e siècle, la ligne reliant **Tétouan à Chefchaouen** constitue un exemple particulièrement intéressant. Ce service fut établi en **novembre 1896** par **M. Benchimol**, afin d'assurer le transport régulier du courrier entre ces deux villes situées dans la région du Rif.

La distance entre **Tétouan et Chefchaouen** était d'environ **70 kilomètres**, ce qui rendait nécessaire un service de courrier relativement organisé pour maintenir les échanges commerciaux et administratifs entre ces centres urbains.

Pour l'affranchissement du courrier transporté par cette ligne, une série de **timbres spécifiques** fut émise. Le dessin de ces timbres est particulièrement riche et complexe. Aux angles supérieurs figurent deux petits carrés blancs contenant chacun **une étoile à six branches**, tandis que la valeur faciale apparaît dans deux cartouches situés aux angles inférieurs.

Autour du motif central apparaissent les inscriptions « **Maroc** », « **Tétouan** » et « **Chéchaouan** », tandis que le millésime **1896** est indiqué en grands chiffres dans la partie inférieure du timbre.

Le motif central représente **une grande étoile à six branches** au centre de laquelle figure un paysage : on y distingue **un navire à vapeur passant devant une chaîne de montagnes au lever du soleil**. Dans chacune des extrémités de l'étoile apparaissent des points blancs, tandis que quatre **croissants orientés vers le haut** complètent l'ornementation.

Au-dessus du millésime apparaît également une inscription en **langue arabe** indiquant les noms des deux villes : **Tétouan et Chaouen**.

Sur le plan technique, ces timbres furent **imprimés en lithographie** et présentent une **dentelure de 11½**. Ils existent sur **papier blanc ou papier teinté**.

La série comprend plusieurs valeurs exprimées en **centimes**, dans différentes couleurs.



Le courrier espagnol Tétouan – Chéchouan (1897)

À la suite du service français établi sur la ligne **Tétouan – Chéchouan**, un **courrier espagnol** fut à son tour créé en **juin 1897** par **M. Joseph Cohen**, déjà organisateur du service espagnol **Alcazar – Wazan**.

Cette nouvelle émission reprend **le même type général et les mêmes valeurs** que celles du service espagnol précédent. La différence essentielle réside dans les **noms des villes**, qui furent modifiés pour correspondre à la nouvelle ligne : **Tétouan – Sheshuan** remplace ainsi **Alcazar – Wazan**.

Les timbres furent **imprimés en lithographie** et présentent une **dentelure 10**, généralement **grossière et irrégulière**. Ils étaient tirés en **feuilles de 50 exemplaires (10 × 5)**.

Les oblitérations connues portent les mentions **Tétouan Maroc** et **Chéchouan Maroc**, avec date au centre. Elles présentent un intérêt particulier pour l'étude marcophile de cette ligne. Le service prit fin en **mai 1898**, ce qui explique la relative rareté des timbres réellement oblitérés.

La ligne Tanger – Tétouan (1896)

Une autre initiative postale privée vit le jour dans le nord du Maroc avec l'établissement de la ligne **Tanger – Tétouan**, reliant deux villes séparées d'environ **45 kilomètres**. Ce service fut créé en **septembre 1896** par **M. Salvador**, banquier établi à Tétouan, dans le but de faciliter les échanges commerciaux et la circulation du courrier entre ces deux centres importants de la région.

Pour l'affranchissement des correspondances transportées par ce service, une série de **timbres spécifiques** fut émise. Ces timbres furent réalisés en **lithographie** et présentent un dessin relativement simple. Le motif central représente **un lion accroupi au pied d'un palmier**, dont les branches soutiennent un cartouche portant le mot « **Correos** » en lettres fines.

Dans le cartouche inférieur figurent **les chiffres de la valeur faciale**, accompagnés de la mention « **Centimos** », en caractères colorés sur fond blanc.

Sur le plan technique, ces timbres sont **dentelés 11½** et existent sur **papier blanc ou papier teinté**. Ils furent imprimés en **feuilles de 100 exemplaires (10 × 10)**.

La série comprend plusieurs valeurs exprimées en centimes, notamment **5, 10, 15, 20 et 25 centimos**, dans différentes couleurs.



La ligne Tétouan – El Ksar el Kébir (1897)

En **1897**, un nouveau service de **courrier local** fut établi entre **Tétouan et El Ksar el Kébir**, villes séparées d'environ **85 kilomètres**. Cette ligne fut organisée par **Si Allal Abdi**.

Pour assurer l'affranchissement du courrier transporté sur cette ligne, une série de **timbres spécifiques** fut émise. Le dessin du timbre se compose de **deux parties distinctes**, séparées par un grand cartouche horizontal indiquant l'origine du service : « **De Tétouan à El Ksar** », tandis que la banderole supérieure porte l'inscription « **Postes Marocaines** ».

Entre ces deux éléments figure **une étoile à six branches**, ornée à l'intérieur d'un décor circulaire et accompagnée de **deux croissants pointés**, éléments décoratifs qui rappellent les symboles fréquemment utilisés dans l'iconographie marocaine de l'époque.

Le **motif central** représente **un cavalier maure portant une oriflamme**, scène dynamique qui évoque les communications et les déplacements traditionnels. Autour de ce motif figure une inscription en **langue arabe** indiquant les noms des deux villes : **Tétouan et El Ksar**. À proximité de la tête du cheval apparaît **un soleil levant**, symbole typiquement marocain dans la représentation artistique de cette époque.

Dans le cartouche inférieur, les mots « **Centimos** » ou « **Pésétas** » sont imprimés en couleur sur fond blanc, tandis que les **chiffres de la valeur** apparaissent de part et d'autre.

Ces timbres furent **imprimés en lithographie** et présentent une **dentelure 11½**. Ils existent sur **papier blanc aux couleurs vives** ou sur **papier jaunâtre aux teintes plus ternes**, et furent tirés en **feuilles de 50 exemplaires (5 × 10)**.

La série comprend plusieurs valeurs exprimées en **centimos et en pesetas**, illustrant la diversité tarifaire de ce service postal local.





La ligne Fès – Meknès (1897)

Parmi les initiatives de **postes locales marocaines de la fin du XIX^e siècle**, la ligne **Fès – Meknès**, distante d'environ **56 kilomètres**, constitue un exemple particulièrement intéressant.

Ce service de courrier fut établi en **février 1897** par **M. Messod Bensimon**, ancien directeur des écoles de l'Alliance Israélite de Fès. Il s'agissait d'un **courrier hebdomadaire**, destiné à assurer la transmission des correspondances entre ces deux villes importantes du centre du Maroc. Par la suite, ce service fut rattaché au **service postal anglais reliant Tanger à Fès**, à partir du **20 mars 1898**, ce qui témoigne de l'intégration progressive de ces initiatives locales dans des réseaux postaux plus structurés.

Il est à noter que si l'on emploie aujourd'hui couramment l'orthographe « **Meknès** », les timbres de cette émission portent la forme « **Méquinez** », telle qu'elle apparaît dans le cartouche central.

Le dessin du timbre est particulièrement élaboré. Le motif principal représente **l'effigie d'un notable indigène**, placée au centre d'un **double cercle formant une couronne décorative** sur fond horizontalement ligné.

De part et d'autre de cette couronne apparaissent **de petits ornements fuselés** qui complètent l'ensemble décoratif. Dans le cartouche supérieur figure l'inscription « **Poste** », tandis que les **valeurs faciales** sont indiquées dans les cartouches inférieurs.

Les timbres furent **imprimés en lithographie** et existent sur **papier blanc ou papier jaunâtre**. Ils présentent des **dentelures variables** (11½ ou 14) et furent imprimés en **feuilles de 150 timbres**, disposées en **six panneaux de 25 exemplaires** (5 × 5) séparés par des bandes intercalaires.

La série comprend plusieurs valeurs allant de **5 centimes à 1 franc**, avec différentes combinaisons de couleurs.



Les timbres taxe de la ligne Fès – Méquinez

En complément des timbres d'affranchissement utilisés pour le transport du courrier sur la ligne **Fès – Méquinez**, un ensemble de **timbres taxe** fut également émis afin de percevoir les montants dus pour les correspondances insuffisamment affranchies.

Ces timbres furent utilisés entre **février 1898 et 1901**.

Les timbres taxe de cette ligne furent **imprimés en lithographie** et présentent une **dentelure 12**.

La série comprend plusieurs valeurs, notamment **5, 10, 20, 30, 40, 50 et 60 centimes**, ainsi qu'une valeur de **1 franc**, chacune imprimée dans des **combinaisons de couleurs distinctes**.



La ligne Tanger – Larache (1898)

Une autre initiative de poste locale apparut à la fin du XIX^e siècle avec l'établissement d'un service de courrier entre **Tanger et Larache**, deux villes séparées d'environ **80 kilomètres**.

Ce service fut organisé en **février 1898** par **M. James Nahon**, directeur de la banque Nahon à Tanger, dans le cadre des nombreuses initiatives privées visant à améliorer les communications dans le nord du Maroc.

Le Maghrebophila

Pour assurer l'affranchissement du courrier transporté sur cette ligne, une série de **timbres spécifiques** fut émise. Ces timbres, imprimés en **lithographie**, présentent un dessin relativement simple : le motif central représente **la silhouette d'une femme indigène se détachant sur un fond d'aloès**, tandis qu'à l'arrière-plan l'horizon est figuré par **un fond ligné horizontalement**.

La bordure du timbre est divisée en **quatre cartouches blancs** portant respectivement les inscriptions « **Tangier** », « **Morocco** », « **Laraiche** » et la **valeur faciale**. Dans chacun des quatre angles figure **un petit croissant blanc**, dont les pointes sont tournées vers l'extérieur.

Ces timbres furent **dentelés 11½** et imprimés sur **papier blanc ou papier jaunâtre**, en **feuilles de 100 exemplaires (10 × 10)**.



La ligne Tanger – El Ksar el Kébir (1898)

Un service de **courrier espagnol** fut établi en **août 1898** entre **Tanger et El Ksar el Kébir**, deux villes distantes d'environ **105 kilomètres**. Cette ligne s'inscrit dans l'ensemble des initiatives privées et étrangères qui contribuèrent au développement des communications postales au Maroc à la fin du XIX^e siècle.

Pour l'affranchissement du courrier transporté sur cette ligne, une série de **timbres spécifiques** fut émise. Le dessin du timbre présente un cadre décoratif dans lequel figurent, dans les cartouches latéraux, les inscriptions « **Tanger** » et « **El Ksar** », écrites en caractères pleins sur un fond ligné verticalement. Aux quatre angles du timbre apparaît un petit motif décoratif en demi-teinte.

Le **motif central** représente **un vapeur à l'ancre**. Au-dessus de cette représentation, dans un cadre elliptique, figure l'inscription en langue française « **Service de Postes** », imprimée en blanc sur fond plein.

Ces timbres furent **imprimés en lithographie**, avec une **dentelure de 11½**. Ils existent sur **papier blanc aux couleurs vives** ainsi que sur **papier jaunâtre aux teintes plus ternes**. Les tirages furent réalisés en **feuilles de 45 timbres disposés en panneaux de 9 × 5**.



La ligne Mazagan – Azemmour – Marrakech (1897)

Une autre initiative importante de poste locale au Maroc fut la création, en **juillet 1897**, d'un service de **courrier espagnol** reliant **Mazagan (aujourd'hui El Jadida), Azemmour et Marrakech**, sur une distance d'environ **210 kilomètres**.

Ce service fut organisé par **M. Bensimon**, négociant établi à Mazagan, dans le but de faciliter les communications entre la côte atlantique et l'intérieur du pays.

Les timbres émis pour cette ligne représentent **un petit mausolée (marabout) avec un palmier au premier plan.**, scène typique du paysage marocain de l'époque. Cette représentation confère à l'émission un caractère local marqué, évoquant l'environnement des régions desservies par cette ligne.

Dans le **cartouche supérieur**, à l'angle droit, figure la mention « **Correos** », inscrite en lettres fines sur fond blanc. Le **cartouche inférieur** porte les **noms des trois villes desservies : Mazagan, Azemmour et Marrakech**. La **valeur faciale** de chaque timbre apparaît en **grands chiffres noirs** dans un cartouche rectangulaire placé sur le côté gauche du timbre

Ces timbres furent **imprimés en typographie** et existent sur **papier blanc ou papier jaunâtre**. Ils présentent des **dentelures variables**, **13½ ou 11**, et furent tirés en **feuilles de 30 timbres disposés en panneaux de 5 × 6**.



La ligne Safi – Marrakech (1898)

En **1898**, un service de courrier fut établi entre **Safi et Marrakech**, reliant ces deux villes distantes d'environ **160 kilomètres**. Cette ligne fut organisée par **M. Brudo**, en collaboration avec **M. Jos André de Safi**.

Les timbres émis pour cette ligne présentent un décor architectural encadrant un motif central représentant **une chaloupe à rames approchant de la côte**, tandis qu'un petit vapeur apparaît à l'horizon.

Pour assurer l'affranchissement du courrier transporté sur cette ligne, une série de **timbres spécifiques** fut émise. Le dessin de ces timbres présente une composition riche et décorative. Le cadre est formé d'un **double portique à colonnades**, relié au centre par une **ogive étroite**. Dans la partie supérieure, les noms des villes **Safi et Marrakech** apparaissent en lettres blanches sur fond coloré.

Aux angles supérieurs figurent **deux coqs décoratifs**, tandis qu'un **coqs occupe** la partie inférieure gauche du timbre, portant en grands chiffres la **valeur faciale** accompagnée de la mention en petites lettres. Cet écu est relié au reste de la composition par un ornement formé d'une **guirlande de motifs décoratifs**.

Le **motif central** représente **une chaloupe à rames approchant de la côte**, soulevée par les vagues de la mer. À l'arrière-plan, on distingue **un petit vapeur s'éloignant à l'horizon**, évoquant les échanges maritimes qui jouaient alors un rôle essentiel dans les communications postales.

Ces timbres furent **imprimés en lithographie**, avec **valeurs en noir et dentelure 13**, sur des papiers aux **teintes généralement ternes**. L'impression fut réalisée par **l'Imprimerie Marseillaise, rue Sainte à Marseille**, et les timbres furent tirés en **feuilles de 30 exemplaires (5 × 6)**.



La ligne Mogador – Agadir

La liaison postale entre **Mogador (aujourd'hui Essaouira)** et **Agadir**, distante d'environ **130 kilomètres**, fut organisée vers **1900** afin de faciliter les échanges commerciaux entre la côte atlantique et les régions du Sud du Maroc. C'est dans ce contexte qu'un **service de courrier espagnol** fut mis en place, organisé par **M. El Maley David**, négociant d'import-export à Mogador. Pour ce service postal, une série de **timbres spécifiques** fut émise.

Le timbre présente une **grande couronne ovale** au sommet de laquelle apparaît l'inscription « **Mogador – Agadir** » en lettres capitales sur fond blanc. La partie inférieure de la couronne est ornée de **rameaux décoratifs**, tandis que la valeur faciale figure dans un cartouche inférieur, en **chiffres et lettres rouges**. Aux angles supérieurs se trouvent **des étoiles à cinq branches**, placées dans de petits cadres décoratifs. Au centre du timbre se détache la figure d'un **lion debout tenant la hampe d'un drapeau rouge**, symbole inspiré du pavillon chérifien. À l'arrière-plan apparaissent les **rayons d'un soleil levant**, donnant au dessin une dimension symbolique.

Ces timbres furent **imprimés en lithographie**, avec **dentelure 14**, sur **papier blanc ou jaunâtre**. Les feuilles comprenaient **150 timbres disposés en six panneaux de 25 (5 × 5)**, séparés par des bandes intercalaires.



La ligne Demnat – Marrakech

La liaison postale entre **Demnat et Marrakech**, distante d'environ **80 kilomètres**, fut établie en **1906**. Ce service de courrier fut organisé par **M. Charles Firbach**, commerçant installé à Demnat, afin de faciliter les communications entre cette ville du Haut Atlas et l'importante place commerciale de Marrakech.

Pour ce service, un **timbre spécifique** fut émis. Celui-ci fut **imprimé en lithographie** et présente un dessin très simple. Dans les cartouches supérieurs et inférieurs apparaissent les noms des deux villes desservies : **Demnat et Marrakech**. Les **initiales du créateur du service**, placées dans les cartouches latéraux, complètent la composition. Au centre du timbre figurent **de grands chiffres indiquant la valeur**, sans mention explicite de la monnaie.

Ces timbres furent **dentelés 12**. Les feuilles comprenaient **24 timbres disposés en 3 rangées de 8**.

On connaît plusieurs nuances de couleur, notamment **rouge** et **rouge brun**. Certaines variétés existent également, comme le **double piquage horizontal**. Les exemplaires provenant du **premier tirage** sont **particulièrement rares**.

La série représentait un **chiffre 10/20 dans un carré**. Il existe **deux tirages** : le premier sur **papier grisâtre**, le second sur **papier blanc**. La plus grande partie du stock fut détruite dans un **incendie à Marrakech**.



Même émission. Neuf.

Variété de couleur + point sur le C .



1906 – Demnat à Marrakech .obl. Couleur rouge foncé sur timbres rangée supérieure et droite + double perforation bord de feuille bas .



1906- Demnat à Marrakech. Neuf
Emission normale (feuille) .

Conclusion

Les **postes locales du Maroc** forment un chapitre aussi original que passionnant de l'histoire postale marocaine. Nées de nécessités commerciales concrètes, elles témoignent d'une époque où l'initiative privée suppléait les insuffisances d'un réseau postal encore en formation. Par la variété de leurs émissions, la diversité de leurs organisateurs, la rareté de certaines oblitérations et la complexité des contrefaçons ou réimpressions, elles constituent aujourd'hui un champ d'étude d'une richesse remarquable.

Les pièces conservées dans les collections spécialisées permettent non seulement d'illustrer ces lignes postales oubliées, mais aussi de mieux comprendre les réalités économiques, politiques et humaines du Maroc de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle.

Bibliographie

- **BONNAFOUS, C.** – *Catalogue spécialisé des timbres-poste, timbres-taxe, cachets Maghzen et oblitérations de la Poste locale du Maroc*, 4^e édition, juillet 1953, Casablanca.
- **BENATAR, M. et L. AGUIGUE** – *Les Timbres-Poste du Maroc*, Casablanca.

Le timbre américain à 6 cents surchargé « RF » Courrier de la Poste Navale française au Maroc vers l'Amérique (1944-1945)



Suite à la question de M. Michel Vaca dans le groupe GPM, et aux réponses apportées par certains membres, notamment MM. Tazi et El Attaoui, voici une explication du timbre américain à 6 cents surchargé « RF », dite « surcharge de Casablanca », issue de cette discussion.

Après le débarquement allié en Afrique du Nord en novembre 1942 (Opération Torch), les communications postales militaires entre le Maroc et l'Amérique du Nord se développèrent rapidement. Dans ce contexte, un accord fut établi entre la **Poste Navale française** et la **Poste Navale américaine** afin de permettre l'acheminement du courrier des marins français vers les **États-Unis et le Canada**.

Par une instruction du **14 novembre 1943**, les marins français bénéficièrent des **tarifs aériens spéciaux accordés aux forces américaines**, notamment pour le courrier adressé aux « **Marraines de Guerre** ». Pour permettre l'application de ce tarif, des **timbres de poste aérienne des États-Unis de 6 cents** furent mis à la disposition des bureaux de la **Poste Navale française au Maroc**.

Après leur apposition sur les plis, ces timbres recevaient une **surcharge « RF » (République Française)** appliquée localement. Cette surcharge avait pour fonction d'identifier l'utilisation de timbres américains par le service postal des **Forces Navales françaises**.

Les plis étaient ensuite **centralisés au bureau de Casablanca-Naval**, qui constituait le bureau centralisateur du courrier aérien de la Poste Navale française au Maroc à destination de l'Amérique du Nord. Les timbres y étaient **oblitérés au cachet « POSTE NAVALE »**, puis remis au **Fleet Mail Office** américain chargé de leur acheminement vers les États-Unis ou le Canada.

Selon les études disponibles, trois bureaux de poste navale étaient installés au Maroc : **Casablanca, Safi et Agadir**. Toutefois, les empreintes de surcharge « RF » sont principalement connues pour **Casablanca**, où plusieurs types ont été identifiés.

Les catalogues spécialisés distinguent **plusieurs types de surcharge**, notamment :

- **Type I** : surcharge « RF » d'environ **5 mm de hauteur**
- **Type II** : surcharge d'environ **4 mm de hauteur**

Certaines variétés sont également signalées : **double surcharge, surcharge renversée ou associations avec une surcharge normale**, ce qui témoigne d'une fabrication probablement locale et de conditions d'application artisanales. Ce système postal fut en vigueur **du 8 mai 1944 jusqu'à la fin du mois d'août 1945**.

Les plis affranchis avec le **timbre américain de 6 cents surchargé « RF »** constituent aujourd'hui des documents d'histoire postale particulièrement intéressants. Ils témoignent de la coopération entre les services postaux militaires français et américains durant la Seconde Guerre mondiale. Leur rareté relative s'explique par la **durée limitée du dispositif** et par le fait que de nombreux courriers furent expédiés avec le **timbre américain non surchargé**, utilisé directement dans les circuits postaux militaires américains.

Sources : **Henri Truc**, *Poste Aérienne Française – Historique, plis transportés par voie aérienne, marques aéropostales*, Vol. 1 : **Afrique du Nord**, R.

Catalogue Cotter **Michel Soulié**, étude sur l'histoire postal du maroc

La série « Lutte contre l'analphabétisme » de 1956 et ses essais de couleur

- 1956- Série lutte contre l'analphabétisation effigie Mohammed V .



1956- Série Emise .

La série marocaine « **Lutte contre l'analphabétisme** », émise en **1956**, constitue l'une des premières émissions du Maroc indépendant mettant en avant un thème social et éducatif majeur. Elle présente l'effigie de **S.M. Mohammed V** accompagnée de scènes illustrant l'enseignement et l'apprentissage, symbolisant l'effort national pour promouvoir l'instruction et combattre l'analphabétisme.

La série comprend **cinq valeurs faciales** : **10F, 15F, 20F, 30F et 50F**, chacune illustrant différentes situations liées à l'éducation : lecture, enseignement, transmission du savoir et accès à l'instruction pour les enfants et les adultes.

Récemment, **M. Amine Laaroussi** a partagé dans le groupe plusieurs photographies particulièrement intéressantes montrant **des essais de couleur de cette série**, conservés en blocs de bord de feuille. Ces pièces philatéliques permettent d'observer les différentes étapes de préparation de l'émission.

Parmi ces documents figurent notamment :

- Des **blocs de quatre** pour certaines valeurs,
- Des **blocs de deux, trois ou cinq** en bord de feuille,
- Des **variantes de couleurs d'essai**, parfois avec modification de la teinte du portrait ou du fond.



1956- Essais de couleurs (15F)
(Bloc de 5. Bord de feuille) .

Le Maghrebophila



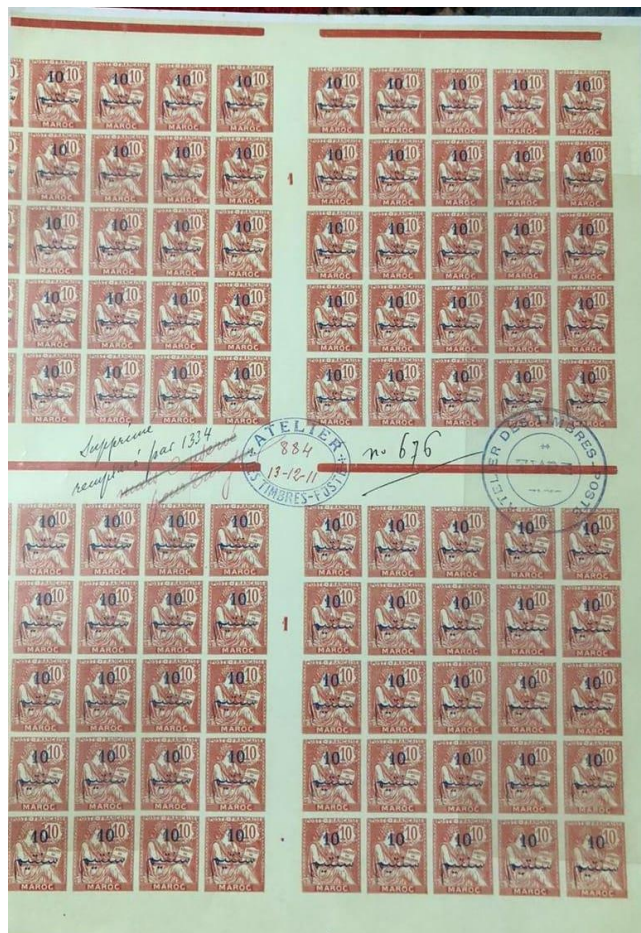
Ces essais illustrent le travail préparatoire effectué lors de la mise au point des couleurs définitives avant l'impression de la série. Ils constituent aujourd'hui des **documents philatéliques rares**, témoignant du processus de création des timbres marocains au milieu du XX^e siècle.

Au-delà de leur intérêt esthétique, ces essais offrent aux collectionneurs et chercheurs une source précieuse pour comprendre **les choix graphiques et techniques ayant conduit à la version finale des timbres émis en 1956**. Le partage de ces documents par **M. Amine Laaroussi** contribue ainsi à enrichir la connaissance de cette émission importante de la philatélie marocaine.

Entre passé et présent : Le “Bon à tirer” dans la fabrication des timbres-poste marocains



L'étude des documents préparatoires à l'impression des timbres-poste constitue un domaine fascinant de la philatélie, permettant de pénétrer au cœur du processus de création. Parmi ces pièces, le “**bon à tirer**” (BAT) occupe une place centrale : il matérialise l'ultime validation avant le lancement de l'impression définitive.



Les documents présentés ici, **aimablement partagés par M. Fouad Moreno au sein du groupe GPM**, offrent une occasion rare de comparer deux époques séparées par près d'un siècle.

Le BAT du type Mouchon surchargé (1911)

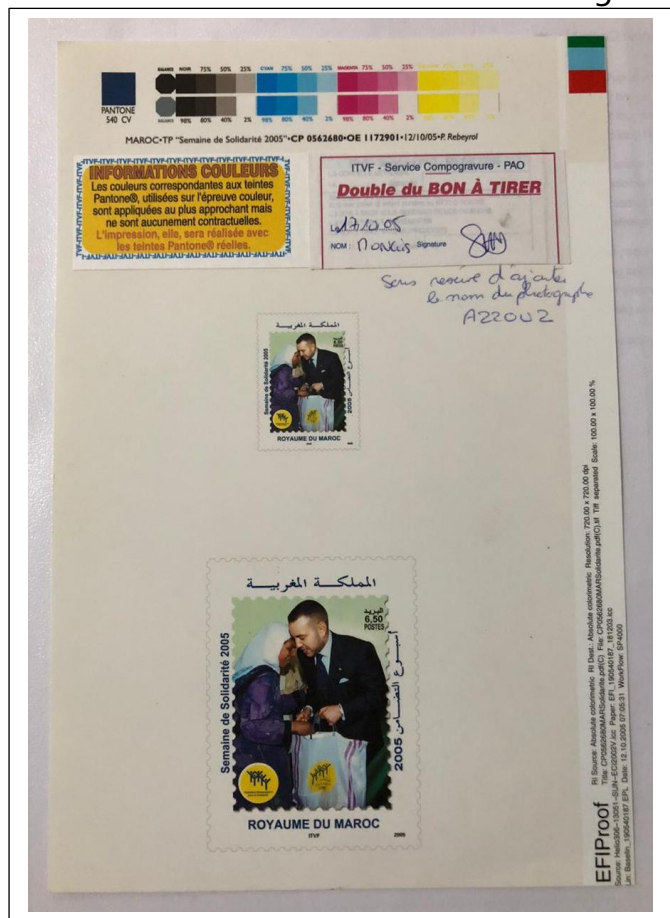
Le premier document étudié est un **bon à tirer daté et signé du 10 février 1911**, relatif au timbre type Mouchon surchargé 10 centimes.

Ce BAT est suivi d'une **planche modèle datée du 13 décembre 1911**, représentant l'aboutissement du processus d'impression.

Ce qui est particulièrement remarquable ici, c'est le délai : **10 mois et 2 jours** ont été nécessaires entre la validation initiale et la production du résultat final.

Ce laps de temps important s'explique par :

- les techniques d'impression encore artisanales,
- les multiples essais nécessaires pour la surcharge,
- les contrôles successifs de qualité.



Le BAT de la “Semaine de Solidarité 2005”

Le second ensemble concerne le timbre “Semaine de Solidarité 2005”.

Le **bon à tirer**, daté et signé du **17 octobre 2005**, présente une particularité intéressante : une **réserve manuscrite** demandant l’ajout du nom du photographe “Azzouz”.

Le processus de production est ici particulièrement rapide :

- Épreuve imprimée : **12 octobre 2005**
- Signature du BAT : **17 octobre 2005**
- Impression en planche modèle : **20 octobre 2005**

Soit seulement **8 jours** entre la validation et un résultat quasi définitif.

Une évolution marquante des pratiques

La comparaison de ces deux exemples met en évidence une transformation profonde :

- **1911** : processus long, expérimental et technique
- **2005** : processus rapide, structuré et industrialisé

Malgré ces différences, le rôle du **bon à tirer** reste identique :

garantir la conformité artistique et technique avant impression.

Conclusion

Du type Mouchon surchargé aux émissions contemporaines, le **bon à tirer** demeure une étape essentielle dans la création philatélique.

Ces documents, à la fois techniques et historiques, illustrent parfaitement l’évolution des méthodes tout en soulignant la continuité des exigences de qualité dans la production des timbres-poste marocains.

Invitation à Rejoindre le Groupe Philatélistes du Maroc (GPM)

Chers amateurs de philatélie,

Nous avons le plaisir de vous inviter à rejoindre notre **Groupe Philatélistes du Maroc (GPM)**, une communauté WhatsApp dédiée à la passion de la philatélie.

Actuellement, nous sommes 30 passionnés qui échangent quotidiennement sur les timbres, partagent des lettres et posent des questions pour enrichir nos connaissances collectives.

Pourquoi nous rejoindre ?

- **Échanges Riches et Variés** : Partagez vos découvertes, posez des questions et bénéficiez des connaissances des autres membres.
- **Collaborations Enrichissantes** : Chaque discussion est une opportunité d'apprendre quelque chose de nouveau grâce aux recherches et aux contributions des autres.
- **Mises à Jour et Nouveautés** : Restez informé des dernières nouveautés dans le monde de la philatélie marocaine.
- **Communauté Unie** : Faites partie d'une communauté soudée par une passion commune, où le partage et l'apprentissage sont au cœur de nos interactions.

Comment nous rejoindre ?

Pour devenir membre, il vous suffit d'obtenir l'approbation d'au moins deux membres actuels du groupe. Une fois cette approbation obtenue, l'un des membres enverra votre numéro à l'administrateur du groupe qui vous ajoutera.

Nous avons hâte de vous accueillir parmi nous et de partager cette belle passion avec vous !

Amicalement,

Le Groupe Philatélistes du Maroc (GPM)